



Romagnat

# Romagnat

+  
clermont  
auvergne  
métropole



Des agents municipaux à votre écoute

Bulletin  
municipal  
N°96  
Janvier 2018



**Madame,  
Monsieur,  
Chers Concitoyens,**

## **2018, UNE NOUVELLE ANNÉE QUI OUVRE SES PORTES**

Que le temps passe vite !!! Déjà en 2018...

Que cette année permette de se retrouver dans la joie, le bonheur et la santé et n'oublions pas de profiter de chaque instant tout en restant solidaires des personnes les plus fragiles.

A tous les acteurs du monde économique qui interagissent sur notre commune, je souhaite également la réussite dans vos projets et vous remercie pour votre investissement sur notre territoire : c'est cet engagement qui permet la création de richesse économique et participe à sa vitalité. Nous avons besoin de vous et de votre savoir-faire pour contribuer au bien-être des Romagnatois.

A toutes les associations, je souhaite la réussite dans vos activités et vous remercie pour l'investissement au quotidien. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social.

A tous les agents communaux, j'adresse mes vœux de santé, de travail et de bonheur et je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir votre travail avec efficacité dans l'intérêt et au service de tous nos concitoyens. Nous avons souhaité que vous soyez mis à l'honneur sur la page de couverture de ce bulletin municipal car une commune ne peut fonctionner sans votre dévouement et implication. Merci pour le travail accompli.

## **2018, PASSAGE EN MÉTROPOLE**

Les 21 communes de la communauté urbaine sont passées au 1er janvier 2018 en Métropole et font ainsi partie des 22 métropoles existantes sur notre territoire national.

## **ÊTRE METROPOLE, C'EST :**

- ▶ devenir la capitale de l'Ouest régional,
- ▶ faire entendre sa voix dans le concert des grandes villes françaises et européennes,
- ▶ gérer des compétences aussi essentielles que l'urbanisme, l'économie, l'eau, l'assainissement, la voirie, la culture, le sport, l'environnement, les déchets, le renouvellement urbain,
- ▶ s'ouvrir à des dotations supplémentaires de l'Etat pour pouvoir investir durablement sur le territoire.

Mais c'est aussi être en capacité d'attirer, de rayonner, de se développer et de créer de la richesse.

Pour cela, nous devons réaliser des projets à rayonnement métropolitain sur l'ensemble de notre territoire.

Mais en plus d'être solidaires entre nos 21 communes, nous devons également l'être vis-à-vis de l'ensemble des communes qui nous entourent.

## **2018, QUATRIÈME ANNÉE DU MANDAT**

Le 9 novembre dernier, vous avez été environ 170 à assister à notre présentation du bilan mi-mandat. Le nombre important de personnes présentes démontre l'intérêt que vous avez pour votre commune. Je vous remercie pour votre présence et pour vos encouragements.

Ce moment a été un moment de partage et d'échanges qui a permis de faire un point sur le chemin parcouru depuis trois ans. Une première partie de soirée a permis de faire un bilan des actions, des travaux réalisés, de ceux qui sont en cours et de ceux qui seront réalisés sur les trois années suivantes.

La deuxième partie a permis d'échanger avec vous sur vos attentes, vos questionnements.

Sommes-nous en train de remplir nos engagements et avons-nous été à la hauteur de l'audace promise en 2014 ? Je pense que la réponse est oui, sans autosatisfaction, avec réalisme et en mesurant ce qui reste à accomplir d'ici 2020.

Quelles perspectives malgré les contraintes budgétaires de plus en plus pesantes sur nos communes ? Nous avons subi une baisse cumulée de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de plus de 1.100.000 € entre 2014 et 2017 par rapport à 2013 et ceci, sans tenir compte des nouvelles mesures de baisses annoncées.

**Directeur de la Publication :**  
Laurent Brunmuro, Maire

**Coordination :**  
Isabelle Buguellou-Philippon

**Comité de lecture :**  
Laurent Brunmuro  
Isabelle Buguellou-Philippon  
Marie-Hélène Dauplat  
Chantal Lelièvre  
Marion Libert  
François Ritrovato  
Anne-Marie Laydier

**Mise en page et impression :**  
SIC Impression  
7, rue Joseph-Desaynard  
ZAC La Pardieu  
63000 Clermont-Ferrand

**N°ISSN : 1283 - 5080**  
Tiré à 4200 exemplaires

**En couverture :**  
Les agents  
municipaux

Trois grands chantiers se dessinent notamment pour 2020 :

- ▶ la réhabilitation de l'ancien Lycée Professionnel,
- ▶ l'aménagement de la place Mitterrand,
- ▶ la création d'une coulée verte.

Tous ces projets, nous devons les penser bien sûr en terme d'urbanisme mais aussi en terme d'environnement, de développement durable et de vie sociale.

Ils seront les clés d'une transformation de notre ville et en particulier de son centre qui va changer de visage.

Voilà où est l'avenir de Romagnat, une ville qui se pense globalement dans son évolution, en restant en proximité avec ses habitants dans un environnement de qualité.

Nous sommes à mi-chemin du parcours ; nous avons un bilan, qui répond à nos engagements ; des projets pour notre ville, un avenir qui s'offre à Romagnat.

Tout ce travail est avant tout le fruit de l'engagement d'une équipe. Une équipe à l'image des Romagnatois, forte de sa jeunesse mais aussi de son expérience, et je rajouterai de ses caractères et personnalités. Elle est aujourd'hui un tout petit peu moins jeune mais beaucoup plus aguerrie et elle ne souhaite que le meilleur pour notre territoire.

Je tiens à remercier toute l'équipe pour le travail accompli depuis notre élection et à l'encourager.

Le travail continue, soyons exigeants et ambitieux, les Romagnatois attendent beaucoup de nous, c'est pourquoi nous devons être à la hauteur des engagements confiés.

Ensemble, continuons à travailler au bien-être des Romagnatois dans la proximité, l'écoute et le dialogue.

Je vous souhaite à tous, au nom de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2018.

**Laurent BRUNMUROL**

Maire de Romagnat

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole



## SOMMAIRE

▶ ÉDITORIAL .....	2
▶ BILAN MI-MANDAT .....	4
▶ CITOYENNETÉ .....	15
▶ EN BREF .....	16
▶ INFORMATIONS MUNICIPALES .....	20
▶ CCAS .....	24
▶ CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT ....	28
▶ ÉDUCATION / JEUNESSE .....	32
▶ ETAT-CIVIL .....	37
▶ CULTURE .....	38
▶ MOMENTS FORTS .....	41
▶ TRAVAUX / URBANISME .....	46
▶ INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES ..	48
▶ SÉCURITÉ .....	50
▶ L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS .....	52
▶ LIBRE EXPRESSION .....	70

### CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmuro

1<sup>ère</sup> adjointe : Chantal Lelièvre

2<sup>e</sup> adjoint : Jacques Lardans

3<sup>e</sup> adjoint : Marie-Jeanne Gilbert

4<sup>e</sup> adjoint : Bertrand Zanna

5<sup>e</sup> adjoint : Anne-Marie Di Tommaso

6<sup>e</sup> adjoint : Jacques Schneider

7<sup>e</sup> adjoint : Isabelle Buguellou

8<sup>e</sup> adjoint : Philippe Ceysat

Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrilat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Dominique Blanc, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

## DOSSIER SPÉCIAL MI-MANDAT RÉUNION PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2017



L'équipe municipale a présenté son bilan à mi-parcours, salle André-Raynoird, devant un large public :

### RETOUR SUR LES ENGAGEMENTS 2014-2020 POUR LESQUELS L'EQUIPE MUNICIPALE A ETE ELUE IL Y A TROIS ANS

#### TOUT D'ABORD QUELQUES INFORMATIONS GÉNÉRALES SPÉCIFIQUES À NOTRE VILLE

##### ► DEMOGRAPHIE (Source INSEE)

2009	2014	2016
8 129 habitants	7 876 habitants	7 675 habitants

La commune de Romagnat se situe au neuvième rang au niveau de l'agglomération clermontoise qui compte 290 000 habitants.

##### ► SUPERFICIE

La commune de Romagnat s'étend sur 16,8 km<sup>2</sup> et se situe au sixième rang au niveau de l'agglomération clermontoise qui s'étend sur environ 300 km<sup>2</sup>.

AUBIERE	BEAUMONT	CEYRAT	PERIGNAT
7,7 km <sup>2</sup>	4 km <sup>2</sup>	9,4 km <sup>2</sup>	3,9 km <sup>2</sup>

##### ► LONGUEUR DES VOIRIES

Les 56 kilomètres de voiries de Romagnat dépendent de la compétence de Clermont Auvergne Métropole depuis le 1er janvier 2017.

##### ► ECOLES

Les trois groupes scolaires de Romagnat (Jacques-Prévert, Louise-Michel et Boris-Vian) accueillent cette année 567 élèves : 212 dans les classes de maternelles et 355 dans les classes élémentaires.

##### ► TISSU ASSOCIATIF

36 associations / sections sportives regroupent environ 2 400 adhérents.

50 associations / sections (autres que sportives) regroupent environ 2 500 adhérents.

## - I- SOLIDARITÉ COHESION SOCIALE

✓ **1** La complémentaire Santé est en place depuis janvier 2015 et accueille plus de 400 adhérents. Romagnat est la commune précurseur sur l'agglomération clermontoise ainsi qu'au niveau national.



✓ **2** Le repas annuel destiné aux seniors de plus de 75 ans a été rétabli depuis 2014 : 250 personnes répondent régulièrement à cette invitation.



✓ **3** Les bons d'achat destinés aux plus de 80 ans ont remplacé les colis dès fin 2014. Chaque bon peut être utilisé chez un ou plusieurs commerçants de la commune.



✓ **4** La capacité de la crèche est passée de 19 enfants à plein temps et 6 en garderie à 25 enfants à plein temps.

✓ **5** Les circuits courts pour tous les produits ont été favorisés au niveau de la restauration collective, tant en ce qui concerne les repas préparés pour les cantines scolaires que ceux préparés pour la maison de retraite et le portage à domicile.

✓ **6** Pain et yaourts bio sont proposés à chaque repas.

✓ **7** Accessibilité : prioriser le Plan Pluri Annuel 2016-2020.

L'accessibilité a été effectuée à la salle Jacques-Prévert, au Club des Aînés, au multi-accueil, à la Galerie du Parc et le cheminement entre la place du 8 Mai et la salle André-Raynoird a été réalisé.



✓ **8** Transport : une nouvelle ligne T2C a été créée entre Romagnat-Opme-Saulzet et mise en service en août 2016.

✓ **9** Le Conseil des Jeunes a été créé en 2015 : douze jeunes ont formé une association porteuse de différents projets.

✓ **10** Rythmes scolaires : concertation et partenariat avec quatre associations qui font bénéficier les enfants de différentes activités.

✓ **11** L'accueil des enfants en cas de grève a été organisé.

✓ **12** Le WIFI a été supprimé dans les classes accueillant les enfants de moins de six ans.





Engagement  
réalisé



Action réalisée  
non prévue dans  
nos engagements  
de campagne



Engagement  
en cours

✓ **13** La sécurisation des abords des écoles a été renforcée par la création d'un parking (école Louise-Michel sur l'avenue Jean-Moulin), la réhausse des portails et grillages (école Louise-Michel), la mise en place de vidéo portiers, la pose de films security sur les vitres (école Louise-Michel), la pose d'une barrière automatique au parking des enseignants (école Jacques-Prévert).



+ **14** - La création du champ de bosses situé sur la colline de Chomontel ouvert aux adeptes du VTT.

+ **15** - La création du City Park qui se trouve à l'arrière du terrain de foot. Le City Park, ouvert à tous, est fréquenté par de nombreux jeunes.



+ **16** Dans le cadre du périscolaire, les enfants des écoles de Romagnat sont accueillis jusqu'à 18 h 30.

+ **17** La construction du réfectoire pour le groupe scolaire Boris-Vian et d'une salle pour les associations de Saulzet-le-Chaud a été achevée pour que les enfants en profitent dès la rentrée scolaire 2017-2018.



+ **18** Un dispositif de microcrédit a été mis en place, en partenariat avec la Caisse d'Épargne. Son but est de toucher un public qui peut avoir besoin d'être épaulé à un moment difficile, avec possibilité d'une aide à la gestion.

+ **19** Le CCAS a procédé à l'analyse des besoins sociaux pour les personnes âgées de la commune afin d'optimiser la coordination des différents services.

+ **20** La création d'un pôle santé est en cours d'étude. Aujourd'hui, une vingtaine de professionnels de santé sont intéressés pour se regrouper dans une nouvelle construction qui se situera sur le site de l'ancien lycée Vercingétorix.

→ **21** Le permis de construire de la résidence de logements adaptés destinée aux seniors et/ou handicapés est actuellement en cours. Ce bâtiment, situé rue Henri-Dunant, comprendra 22 logements et 1 salle d'activité en liaison avec le service social.



- ➔ **22** La municipalité favorise l'accessibilité de différents sites et notamment :
- le parking et les tribunes du terrain de rugby Michel-Brun,
  - l'ancienne école d'Opme, utilisée aujourd'hui par des associations,
  - l'école élémentaire Jacques-Prévert.



- ➔ **23** La municipalité s'est portée volontaire depuis le début du mandat pour accueillir les sans-abri de l'agglomération clermontoise dans le cadre du plan Grand Froid. Ce dispositif exceptionnel a été déclenché à Romagnat du 1<sup>er</sup> au 4 décembre : la Halle des Sports a été mise à disposition des sans-abri de 20 h à 8 h.

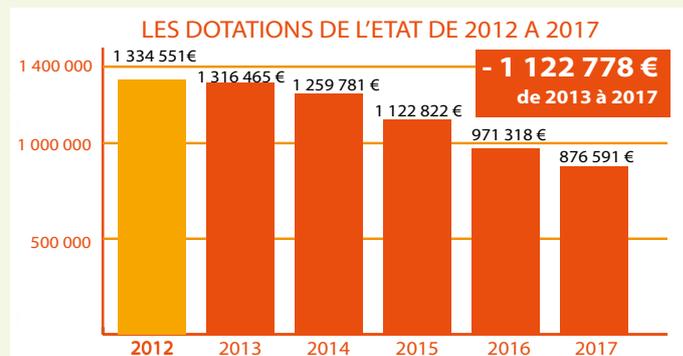
## - II - FINANCES / FISCALITE

- ✓ **24** Notre objectif était de réduire de 5 % les dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel) en 2014 et 2015 : nous avons atteint et même dépassé cet objectif :
- 2014/2013 : - 5 %
  - 2015/2014 : - 4,4 %
  - 2016/2015 : - 7,2 %

- ✓ **25** L'enveloppe annuelle des indemnités des élus a été réduite :
- 2013 = 101 864 €
  - 2016 = 74 529 €

- ✓ **26** Aucun emprunt n'a été souscrit depuis le début de la mandature. 2 millions d'euros seront débloqués courant 2018 pour permettre de financer les grands projets.

- ✓ **27** Aucune augmentation depuis 2014 des taxes communales malgré les baisses de dotation de l'Etat : 1 122 778 € en moins de 2013 à 2017 !



### Quelques mots sur la suppression de la taxe d'habitation

A Romagnat, la recette des taxes d'habitation représente 51 % du montant des taxes locales perçues annuellement soit 1 700 000 €.

Il est question de la suppression progressive de la taxe d'habitation d'ici 2020 pour 80 % des ménages (en fonction des revenus et des charges des familles) :

2018 : baisse de 30 %

2019 : baisse de 65 %

2020 : baisse de 100 %

Dans un courrier adressé aux Maires, en date du 23 octobre 2017, le Premier Ministre affirmait l'intention du gouvernement de compenser à l'euro près.

## - III - URBANISME

La Politique du logement pour tous a été favorisée par :

- ✓ **28** - l'obtention de la dérogation PINEL,
- ✓ **29** - le déblocage du dossier de 28 logements en accession à la propriété,
- ✓ **30** - la réalisation des objectifs de rattrapage en logements locatifs sociaux,
- ✓ **31** - le lancement du projet de résidence en logements adaptés destinés aux personnes âgées et/ou handicapées.

### Pour information :

575 logements sociaux au 01/01/2017

514 logements sociaux au 01/01/2015

Soit 15,9 % pour une obligation à 20 %



Engagement  
réalisé



Action réalisée  
non prévue dans  
nos engagements  
de campagne



Engagement  
en cours

✓ **32** Les projets Tocqueville et Jean-Jaurès ont été renégociés avec OPHIS et Auvergne Habitat notamment sur la hauteur des bâtiments.



✓ **33** Les objectifs triennaux du Plan Local de l'Habitat sont réalisés :  
 L'objectif pour 2014-2016 était de 69 logements : nous en avons inscrit 70.  
 L'objectif pour 2017-2019 était de 63 logements : nous en avons inscrit 85.

✓ **34** Le Plan Local de l'Urbanisme est en cours de refonte afin de stopper la baisse de la démographie, de protéger les terrains agricoles et de freiner l'étalement urbain. L'enquête publique a eu lieu du 2 novembre au 6 décembre 2017.

+ **35** L'acquisition de parcellaire a été réalisée dans le bourg de Romagnat afin de favoriser la création de stationnements rue du Nord, rue des Ecoles, ainsi qu'à Opme, rue de Puy-Giroux.

**Certains biens communaux ont été vendus pour être destinés à une meilleure utilisation :**

+ **36** - Opme pour la création d'un fournil avec vente de produits locaux,

+ **37** - Terrain rue Georges-Brassens pour la création de logements locatifs sociaux.

+ **38** - Ancien local de la police municipale pour la création d'un logement locatif social,



**Sont en cours de réalisation :**

➔ **39** - 11 logements locatifs sociaux et 28 logements en accession à la propriété entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue Pierre-et-Marie-Curie,

➔ **40** - 9 logements locatifs sociaux avenue Gergovia,

➔ **41** - 7 logements locatifs sociaux avenue Gergovia,

➔ **42** - 20 logements locatifs sociaux rue de la Treille,

➔ **43** - 5 logements locatifs sociaux place François-Mitterrand,



➔ **44** - 22 logements locatifs sociaux à l'arrière de la place du 8 Mai,

➔ **45** - 18 logements en accession sociale et 42 logements locatifs sociaux sur le site de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix.

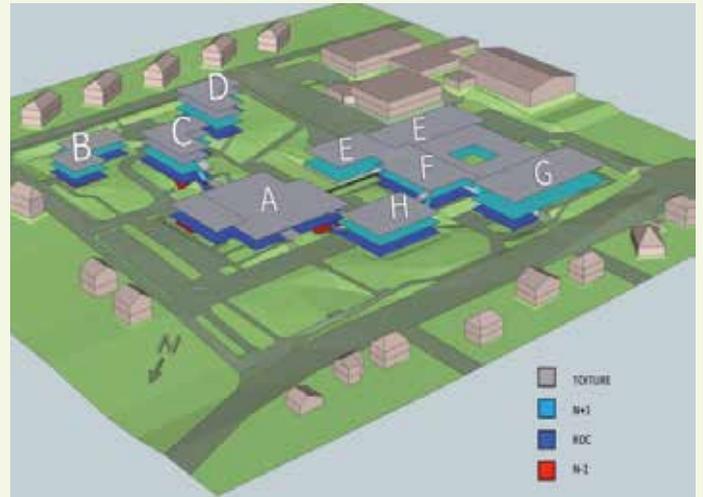
➔ **46** Le projet de création d'une cuisine centrale, mutualisée avec Aubière, pour la confection d'environ 1 500 repas par jour est en cours d'étude, sur le site de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix.



➔ **47** L'aménagement de la place François-Mitterrand a fait l'objet d'une réunion publique en date du 6 juillet 2017. La Municipalité a l'ambition de faire de ce secteur un lieu de vie et de rencontres, un espace de partage tout en visant un nombre de places de stationnement équivalent.



➔ **48** Réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix (par tranche) : la maîtrise d'œuvre a été choisie. C'est l'agence d'architecture ATELIER 4 qui a été retenue. La première tranche de travaux concerne le transfert du Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP) et la création d'un réfectoire pour les enfants du groupe scolaire Louise-Michel qui bénéficient aujourd'hui d'un espace restreint compte tenu du nombre de demi-pensionnaires.



## - IV - CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

**L'entretien des bâtiments permet de réduire les dépenses énergétiques :**

✓ **49** - Isolation des combles de l'ensemble des bâtiments communaux avec l'opération Cocon (environ 1600 m<sup>2</sup>),

✓ **50** - Réfection de la chaufferie de l'école maternelle Jacques-Prévert,

✓ **51** - Changement des centrales de traitement d'air à la salle des fêtes d'Opme et au club des aînés, allée André-Guinard,

✓ **52** - Réfection de la sous-station de chauffage à l'école Louise-Michel,

✓ **53** - Réfection complète de la toiture et changements des menuiseries intérieures et extérieures à l'ancienne école d'Opme,



Engagement  
réalisé



Action réalisée  
non prévue dans  
nos engagements  
de campagne



Engagement  
en cours

✓ **54** La municipalité a relancé les particuliers qui utilisent des branchements non conformes dans la Gazelle.

✓ **55** - Réfection de la toiture et des voûtes de l'église d'Opme.



✓ **56** L'aire de jeux des enfants dans le parc de Tocqueville a été sécurisée.



✓ **57** Des mesures ont été mises en place afin de faire de la sécurité une priorité :

- Opération tranquillité seniors,
- Réunion publique le 20 juin 2017 animée par la gendarmerie,
- Réunions entre commerçants, gendarmerie et commune.



✓ **58** Des réunions de travail avec Orange ont eu lieu pour le déploiement de la 4G à Opme et de la fibre optique sur toute la commune : les travaux ont débuté depuis novembre 2017.

+ **59** L'accent a été mis sur la protection des biens communaux : 8 caméras vidéo ont été posées.

+ **60** Un défibrillateur a été installé dans les tribunes du terrain Michel-Brun.

+ **61** Une formation aux gestes de « premiers secours » a été dispensée aux bénévoles et dirigeants d'associations qui le souhaitaient.

+ **62** L'objectif de rénovation pendant la durée de la mandature de l'entière du réseau d'éclairage public représente un investissement d'environ 100 000 € par an, avec participation du SIEG à hauteur de 50 %.

+ **63** La municipalité a fait l'acquisition d'une balaieuse utilisée aujourd'hui par le pôle de proximité.

+ **64** Une étude a été engagée sur l'intérêt de créer un réseau de chauffage entre le site de l'ancien lycée, la salle Raynoird, les espaces sportifs et l'école Louise-Michel.

**+ 65** Deux véhicules diesel utilisés par les services techniques ont été remplacés par deux véhicules électriques.

**+ 66** Le retour au « bon sens » nous a paru nécessaire concernant le rond-point reliant l'avenue Jean-Moulin, la place du 8 Mai et l'avenue Gergovia.



**+ 67** Une subvention d'aide à la réfection des façades dans les bourgs a été votée et est reconduite chaque année.

**+ 68** La municipalité a anticipé l'obligation du zéro phytosanitaire : c'est la troisième année.

**+ 69** Quelques arbres et haies ont été plantés dans le parc avec la Ligue Protection des Oiseaux (LPO).

**+ 70** La municipalité a souhaité améliorer les lumières mettant en valeur la mairie pendant la période des fêtes de fin d'année.



**➔ 71** La réduction des dépenses énergétiques continue : la chaudière de l'ancienne école d'Opme est en cours de changement.

**➔ 72** La période des fêtes de fin d'année a vu le retour des illuminations dans le centre bourg.

**➔ 73** L'aménagement de l'ancienne conciergerie est en cours : les travaux ont débuté le 27 septembre 2017.



**➔ 74** Les jardins familiaux sont en préparation. Dix parcelles d'environ 180 m<sup>2</sup> sont confiées à des Romagnatois qui ne possèdent pas déjà un jardin. Les cabanes sont en cours d'installation sur des dalles qui ont été bâties par les élèves de l'EREA.

**➔ 75** Le projet de vigne participative à Chomontel avance.

**➔ 76** L'écopâturage entre la mairie et les terrains de sport a été mis en place depuis 3 ans.





Engagement  
réalisé



Action réalisée  
non prévue dans  
nos engagements  
de campagne



Engagement  
en cours

## - V - AFFAIRES FUNERAIRES CIMETIERES

Concernant les cimetières, la municipalité a concrétisé :

- ✓ 77 Le projet d'agrandissement du cimetière paysager,
- ✓ 78 la mise en place du nouveau logiciel de gestion des emplacements,
- ✓ 79 La mise en valeur du « Jardin du souvenir »,
- ✓ 80 Et poursuit la réfection du mur du cimetière du bourg.



La municipalité travaille actuellement sur :

- ➔ 81 L'aménagement de la zone du colombarium,
- ➔ 82 L'acquisition de nouveaux colombarium,
- ➔ 83 La réfection des monuments aux Morts,
- ➔ 84 La création d'un ossuaire,
- ➔ 85 Et poursuit la démarche de reprise des concessions.

## - VI - ASSOCIATIONS/CULTURE SPORT

- ✓ 86 Le niveau des subventions aux associations à hauteur de 180 000 € par an a été maintenu.
- ✓ 87 Les associations peuvent bénéficier maintenant de la mise à disposition de véhicules pour leurs déplacements.
- ✓ 88 La mutualisation au niveau de la culture continue par deux projets en entente avec Aubière et Pérignat-les-Sarliève : les Automnales et les spectacles pour les enfants des classes élémentaires des trois communes.
- ⊕ 89 Nous en sommes à la 3<sup>e</sup> édition du salon du livre : cette manifestation n'existait pas auparavant.



- ⊕ 90 Nous en sommes à la 2<sup>e</sup> édition du Festival « l'Oreille du Monde » : cette manifestation n'existait pas auparavant.

- ⊕ 91 La réfection des vestiaires du rugby est en cours.

**+ 92** Nous en sommes à la 3<sup>e</sup> édition de « Essaie mon Sport » : cette manifestation n'existait pas auparavant.



**+ 93** Une réflexion a été entamée sur les emplacements des 3 Club Houses utilisés par le rugby féminin et masculin et le foot, qui sont actuellement implantés à côté de la poste.



**+ 94** Le permis de construire est accordé pour la construction d'un club house pour le tennis cofinancé par la commune et le RTC (Romagnat Tennis Club)

## - VII - RESSOURCES HUMAINES

**✓ 95** L'évaluation des risques professionnels s'est concrétisée par la mise en place du document unique mettant en avant l'évaluation et les préconisations.

**✓ 96** Un effort important a été fourni s'agissant de la formation continue du personnel.

**✓ 97** Le Maire assure une permanence hebdomadaire réservée aux agents afin d'être à leur écoute.

## - VIII - CLERMONT COMMUNAUTE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

### Concernant la déchetterie :

**✓ 98** Des actions ont été engagées pour réduire les nuisances : plusieurs réunions de travail avec les services de Clermont Auvergne Métropole ont été tenues.

**✓ 99** Des réunions avec les riverains ont permis de prendre des mesures à court terme.

**✓ 100** Des études sont en cours pour engager des solutions pérennes.

### A SAVOIR

**EAU ET ASSAINISSEMENT** : cette compétence a été prise par Clermont Auvergne Métropole.

**➔ 101** Le projet de réalisation des bassins d'orage est relancé : la consultation pour le maître d'œuvre est en cours. Une réunion publique sera organisée au printemps 2018.

**➔ 102** Une réflexion est lancée par Clermont Auvergne Métropole pour établir un schéma de pistes cyclables.



Engagement  
réalisé



Action réalisée  
non prévue dans  
nos engagements  
de campagne



Engagement  
en cours

## - IX - TRANSPARENCE CONCERTATION

✓ **103** Le conseil municipal a été délocalisé par deux fois, à Opme et Saulzet.

✓ **104** Des réunions de quartiers ont été organisées : pendant huit samedis, chaque année depuis trois ans, le maire, les adjoints et les conseillers viennent dans les quartiers à la rencontre des Romagnatois pour échanger.

✓ **105** Les élus sont disponibles par le biais de permanences, pour la plupart deux fois par semaine.

✓ **106** Le Maire tient sa permanence le mardi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.

✓ **107** La concertation des Romagnatois sur les projets en cours est primordiale. Des réunions avec les riverains et des réunions publiques ont eu lieu notamment sur le projet de restructuration du lycée professionnel (organisation de deux visites des lieux ouvertes aux Romagnatois), sur le réaménagement de la place François-Mitterrand, sur la révision du PLU et sur chaque projet avec les riverains.



**52**

Engagements  
réalisés



**29**

Actions réalisées  
non prévues dans  
nos engagements  
de campagne



**26**

Engagements  
en cours

**Maintenant, la seule question que se pose l'équipe municipale est :**

**Sommes-nous en train de remplir nos engagements et sommes-nous à la hauteur de l'audace promise en 2014 ?**

**Nous pensons que la réponse est oui, sans autosatisfaction, avec réalisme et en mesurant ce qui reste à accomplir d'ici 2020.**

**Les perspectives, malgré les contraintes budgétaires de plus en plus pesantes sur les communes et sans tenir compte des nouvelles baisses annoncées, se dessinent en trois grands chantiers :**

- ▶ la réhabilitation de l'ancien lycée professionnel,
- ▶ l'aménagement de la place François-Mitterrand,
- ▶ la création d'une coulée verte.

**Le travail continue pour l'équipe municipale, dans la concertation et la transparence, au service des Romagnatois.**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017



Après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, Elodie et Anthony, membre du Conseil des Jeunes, ont procédé, dans la cour de la Mairie, à la lecture du carnet d'un poilu romagnatois. Ernest Bellard est né à Romagnat, le 9 mai 1885, fils de Jean-Baptiste Bellard et d'Anne Cournot. Il se marie le 29 octobre 1913 avec Jeanne Boulay.



A la déclaration de la guerre, Ernest rejoint le dépôt de son régiment au Puy-en-Velay et est affecté dans la réserve, au 286<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Dès le premier jour de la mobilisation, le 2 août 1914, il commence la rédaction de son carnet de route. Il participera à son premier combat le 24 août 1914 à Damelevières en Lorraine. Il a 29 ans. Mais laissons-lui la parole :

**Samedi 24 août**

« Attaque de l'ennemi à 5 h 30, ce qui coûte à mon escouade huit hommes sur quinze. N'étant soutenu par aucune autre troupe, la compagnie a eu à lutter contre deux à trois mille hommes. Nous avons battu en retraite et sommes rentrés à onze hommes harassés.

Aussitôt notre départ du champ de bataille, l'artillerie a commencé la canonnade qui a duré une partie de la journée. Deux hommes de Romagnat ont été blessés à cette bataille, Dessite et Juillard. C'est le baptême du feu, le 24 août a été une journée terrible, la 22<sup>e</sup> compagnie du 286<sup>e</sup> RI, dont je fais partie était sacrifiée.

*Le soir nous avons couché dans un bois. J'ai eu un obus allemand qui est passé à 1,50 m environ de ma tête, je l'ai échappé belle.*

*Ce soir, nous avons eu repos et félicitations du colonel. »*

Dans son petit carnet bleu, Ernest Bellard nous fait revivre au jour le jour son itinéraire et les événements auxquels il a été confronté sur le front, pendant les sept premiers mois de la guerre.

**Lundi 4 janvier**

« Arrivé aux tranchées à 3 h 30, nous relevons le 339<sup>e</sup>, on nous a mis dans notre ancien secteur, et nous voyons tous nos morts devant nous ! Il n'y a rien de gai, je ne comprends même pas comment ils ont osé nous envoyer à cet emplacement. Je suis fatigué et ne mange rien. »

Le 9 janvier, Ernest est hospitalisé à l'hôpital militaire de Nancy. Il en sortira le 22 février 1915.

Il a survécu à la guerre et est décédé à Romagnat le 29 octobre 1950.



**Remerciements :**

- à **Daniel Leguet, Président de l'Association du site de Gergovie qui nous a confié une copie du carnet d'Ernest Bellard.**

- à **la fanfare de l'Eveil Romagnatois et aux sapeurs-pompiers présents à chaque cérémonie.**

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

### QU'EST-CE QU'UN PACS ?

Promulgué par la loi du 15 novembre 1999, le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Les partenaires s'engagent à une vie commune, ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproques.

Les futurs partenaires doivent être majeurs, juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne doivent pas être déjà mariés ou pacés et ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Le Pacs produit des effets sur les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale.

Depuis le 2 novembre 2017, les Pactes Civils de Solidarité peuvent être enregistrés en mairie ou chez un notaire.

### COMMENT CONCLURE UN PACS ?

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention : une convention-type est disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (formulaire cerfa n° 15726) mais elle peut également être rédigée par un notaire. Ils doivent également signer une déclaration conjointe et des attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725).

Chacun doit aussi fournir **une copie intégrale d'acte de naissance** de moins de 3 mois et **une pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité, passeport...).

Les personnes étrangères doivent prendre contact avec la mairie pour obtenir la liste des autres documents à fournir.

### CONCLURE UN PACS À LA MAIRIE DE ROMAGNAT

Il est nécessaire de prendre deux rendez-vous au service de l'état civil au 04 73 62 79 79.

Les deux partenaires doivent être présents

- ▶ un rendez-vous pour déposer le dossier
- ▶ un rendez-vous pour signer le PACS.

Après avoir enregistré le Pacs, l'officier d'état civil ne garde pas de copie de la convention, qui est restituée aux partenaires. La mention du PACS est apposée sur l'acte de naissance des partenaires. Le Pacs produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement.

### MODIFIER OU DISSOUDRE UN PACS

La modification ou la dissolution doivent être demandées à l'officier d'état civil de la commune du lieu d'enregistrement du PACS. Ainsi, les partenaires qui ont fait enregistrer leur déclaration initiale de Pacs auprès du greffe d'un tribunal d'instance de Clermont-Ferrand, doivent s'adresser à la mairie de Clermont-Ferrand.

### Plus d'informations

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique famille)

## LA CARTE GRISE À PORTÉE DE CLIC

Les démarches liées au certificat d'immatriculation (carte grise) peuvent désormais être effectuées en ligne sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Il n'est donc plus nécessaire de se déplacer à la préfecture pour faire

- ▶ une demande de duplicata (en cas de perte, vol, détérioration)
- ▶ une demande de changement d'adresse
- ▶ une demande de changement de titulaire
- ▶ une déclaration de cession de véhicule

Un point numérique est à la disposition des usagers à la préfecture de Clermont-Ferrand. Les Romagnatois peuvent également utiliser l'Espace Public Numérique du Centre social (accessible du lundi au jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h) ou le point d'accès situé en mairie.



## PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pour le premier trimestre de l'année 2018, les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h à 11 h

- samedi 3 février 2018 à Pérignat-lès-Sarliève
- samedi 3 mars 2018 à Romagnat
- samedi 7 avril 2018 à Aubière

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces trois permanences, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au :

04 73 79 11 02



## PROXIM'ITÉ

### Signaler une anomalie sur le domaine public

Proxim'Cité est un service qui permet d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public. Afin d'améliorer constamment le service public rendu aux usagers, vous pouvez contacter gratuitement Proxim'Cité pour des problèmes qui concernent : la voie publique, les trottoirs, la propreté, les espaces verts, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores.

### Pour signaler une anomalie ou faire une réclamation :

 N° Azur 0 800 30 00 29

<https://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/>

Bien sûr, vous pouvez aussi contacter la mairie qui se chargera de transmettre votre demande à Clermont Auvergne Métropole.

Une fois l'anomalie signalée, une réponse écrite reprenant la nature de l'intervention vous sera adressée. Aucune demande ne sera classée tant qu'une solution n'aura pas été mise en œuvre.

## CES VENDANGEURS DU DIMANCHE !

C'est le matin du mardi 12 septembre que quelques vendangeurs du dimanche (des amateurs !) se sont retrouvés, au rond-point dit « de la Vigne », autour de deux professionnels romagnatois qui les ont formés en direct à la cueillette du raisin. Dans le cadre de la parité, sept hommes pour une seule femme !



La météo avait été régulièrement consultée pour savoir quelle serait la journée la plus favorable pour la vendange et il a été fait appel à quelques bonnes volontés. Heureusement car il a fallu près de trois heures pour venir à bout de ce vignoble du rond-point !

Plusieurs variétés de raisins ont été ramassées, en très grande quantité.

Les « pro » ont ensuite fait la démonstration de leur savoir-faire : tri des plus belles grappes pour dégustation de raisins fraîchement cueillis, installation du raisin dans la presse pour en extraire du délicieux jus frais, puis mise en cuve pour le vin nouveau... Tout cela ayant pu être dégusté par l'ensemble des employés municipaux.

En début d'après-midi, un « en-cas » copieux a été servi dans la cave par Etienne, Pierre et Joseph.

Belle expérience de partage à renouveler l'année prochaine !



## ISOLER SES COMBLES POUR 1 € ? ATTENTION AUX PROPOSITIONS ALLÉCHANTES !

Actuellement, des démarchages téléphoniques vous proposent d'isoler vos combles perdus pour 1 €. Cette offre, aussi alléchante soit-elle, doit vous faire réfléchir sur l'intérêt de ces travaux et sur leurs conditions de réalisation.

En effet, cette proposition est faite dans le cadre des CEE (certificats d'économies d'énergie). Ce mécanisme oblige les fournisseurs d'énergie (électricité/fioul/carburants...) à encourager les travaux d'économies d'énergie auprès notamment des particuliers qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit... En fonction des travaux, les fournisseurs d'énergie vont vous accorder une aide financière sous forme de primes, de bons d'achat...

L'isolation des combles perdus est un exemple de ces travaux finançables, l'offre à 1 € tient donc compte des CEE dont va bénéficier l'entreprise réalisant les travaux. Elle est soumise à plusieurs conditions notamment de ressources et d'ancienneté du logement (plus de 2 ans). Mais elle n'est pas cumulable avec l'aide de l'ANAH (agence nationale pour l'habitat) que vous avez pu ou que vous souhaiteriez solliciter.

Attention, la signature d'un devis même à 1 € n'est pas anodine. Le professionnel doit vous remettre un devis précis préalablement à la réalisation des travaux, qui reprend bien les exigences pour bénéficier des aides : label RGE et performances techniques des matériaux et équipements, date de commencement des travaux...

Notez bien

▶ si la proposition commerciale est faite par démarchage, vous disposez d'un délai de rétractation (14 jours).

▶ aucun paiement ne doit être effectué avant la fin d'un délai de 7 jours suivant la conclusion du contrat (ni remise de chèque, ni autorisation de prélèvement).

▶ Ne pas antidater le contrat, vous raccourcirez ou perdriez totalement la possibilité de renoncer à votre engagement.

Face à une telle proposition, prenez le temps de la réflexion, ne signez et ne payez rien le jour même.

Cette offre peut vous faire réfléchir à l'intérêt d'isoler votre logement, profitez-en pour penser plus globalement, ces travaux sont-ils pertinents et suffisants ? Quelles sont les performances techniques des matériaux ? Pourrais-je bénéficier d'aides financières plus importantes ?

L'ADIL vous donne des réponses neutres, gratuites et objectives à toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir et contactez.



**ADIL du Puy-de-Dôme**  
**Espace INFO ÉNERGIE**  
**Tous les jours (sauf le lundi matin)**  
**de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30**

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)  
[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

## COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Bien que 2018 soit normalement une année sans rendez-vous électoral, la commission de révision des listes électorales, nouvellement nommée pour trois ans, s'est réunie le 19 octobre dernier en mairie, en présence de Chantal Lelièvre, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée de l'organisation des élections, Cécile Nebout responsable du service population et Malika Michau, agent communal.

Les nouveaux membres de cette commission seront appelés à se revoir plusieurs fois dans l'année, afin de mettre à jour la liste électorale en statuant sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie.



## MÉDIATHÈQUE ARSENE-BOULAY

Une boîte pour le retour des documents a été mise en place à la médiathèque Arsène Boulay. Elle vous permet de rendre vos documents (livres, journaux, CD ou DVD) en dehors des heures d'ouverture. Seules les liseuses doivent être ramenées à l'accueil de la médiathèque en raison de la fragilité du support.

### LES PROCHAINES ANIMATIONS

► **Mercredi 10 janvier à 10 h 30**

Séance bébés livres (0/3 ans)

► **Samedi 13 janvier à 14 h**

À vous de jouer : jeux de société (parents/enfants)

► **Mercredi 24 janvier à 10 h 30**

Séance bébés livres (0/3 ans)

► **Samedi 3 février à 14 h**

À vos manettes : jeux vidéo (dès 8 ans)

► **Mercredi 7 février à 10 h 30**

Séance bébés livres (0/3 ans)

► **Samedi 10 mars à 14 h**

À vos manettes : jeux vidéo (dès 8 ans)

► **Samedi 17 mars à 14 h**

À vous de jouer : jeux de société (parents/enfants)

► **Mercredi 21 mars à 10 h 30**

Séance bébés livres (0/3 ans)

► **Mercredi 28 mars à 16 h 30**

Contes avec Frédérique Lanaure (6/8 ans)



## DÉNEIGEMENT

Les agents chargés d'effectuer le déneigement sur la commune rappellent que les véhicules doivent être garés de façon à permettre le passage des engins de déneigement.

En effet, cette opération devient quasi impossible lorsque les rues sont étroites. Ainsi, lors de l'épisode neigeux du 1<sup>er</sup> décembre, la saleuse a rencontré de grandes difficultés pour passer :

- impasse des Mancenilles à Opme
- rue des Sources, le long des immeubles à Opme
- rue de Gergovie à Saulzet-le-Chaud

Nous remercions les automobilistes de bien vouloir être vigilants.

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

### QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

Auvergne-Très Haut Débit déploie la fibre optique à Romagnat. Cette technologie augmente la vitesse d'une connexion internet et apporte de nouveaux usages ainsi qu'un confort d'utilisation accru, même dans le cas d'usages simultanés.

Ainsi, l'accès à Internet est plus rapide (téléchargement de vidéos en quelques secondes, jeux en ligne et en réseau plus fluides, navigation plus confortable), plusieurs écrans peuvent être utilisés simultanément et de nouvelles technologies sont disponibles (télévision en HD ou en 3D, services de VoD, multi-programme sur multi-écran simultané).

### OÙ EN EST LE DÉPLOIEMENT ?

Les travaux sont actuellement en cours sur les infrastructures téléphoniques. Le déploiement se fera ensuite progressivement quartier par quartier à Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud. Orange sera le seul opérateur à commercialiser cette offre.

Si vous êtes intéressés par le raccordement à la fibre optique, vous pouvez vous inscrire sur le site internet [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr) pour déclarer votre intérêt et être informé de l'arrivée de la fibre.

**Plus d'informations :**  
[www.auvergneshautdebit.fr](http://www.auvergneshautdebit.fr)  
<http://reseaux.orange.fr>

## LA COMMUNE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE GESTION ACTIVE DE SA DETTE.

Après avoir renégocié en 2014 un emprunt contracté en 2007, la municipalité a obtenu la renégociation d'un autre emprunt dont l'encours restant est de 464 367 € (après le paiement de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2018). Le taux proposé par la Banque Populaire du Massif Central de 1,70 % (au lieu de 4,25 %) sur une nouvelle durée de 15 ans a permis d'obtenir un emprunt supplémentaire de 500 000 € sans alourdir l'annuité.

Lors du conseil municipal du 7 décembre 2017, 500 000 € supplémentaires ont été empruntés auprès de la Banque Populaire du Massif Central et deux emprunts de 750 000 € chacun ont été contractés auprès du Crédit Agricole. Le déblocage des fonds aura lieu courant 2018.

L'augmentation de l'encours, c'est-à-dire des capacités financières disponibles pour investir, est de + 47 % alors que le poids de la dette (annuité) n'augmente que de 3 %.

Mais, l'essentiel de la dette est constitué d'un emprunt contracté en 2011 pour un montant de 4 000 000 € au taux de 4,40 %. Sur cet emprunt, il reste au 31 décembre 2017, un capital de 2 944 152 € à rembourser pour un montant d'intérêt de 662 044 €.

Malgré plusieurs tentatives de négociation auprès de l'organisme bancaire, la commune se heurte aux dispositions du contrat qui fixent les indemnités de remboursement anticipé à 811 247 € au 24/7/2017 soit 26,5 % du capital restant dû à cette date ! Ces conditions sont inacceptables et privent la commune de marges de manœuvre financières importantes dans un contexte financier très contraint pour les collectivités.

Par ailleurs, le transfert des charges liées aux compétences prises par Clermont Auvergne Métropole a une conséquence sur la dette communale car Clermont Auvergne Métropole prend en charge environ 43 % de la dette communale. Cette disposition financière permet à la commune de compter sur un remboursement de 1 889 500 € en capital et 469 805 € en intérêts soit un total de 2 359 305 € à percevoir sur la période 2017-2027.

	Emprunt n°1	Emprunt n°2	Emprunt n°3	Emprunt n°4	Emprunt n°5	Total
<b>Année d'origine</b>	2007	2008	2010	2010	2011	
<b>Capital d'origine</b>	295 000 €	200 000 €	851 938,20 €	684 677,73 €	4 000 000 €	6 031 615,93 €
<b>Capital restant dû</b>	92 742,03 €	79 728,98 €	492 595,28 €	394 165,48 €	2 944 152,68 €	4 003 384,45 €
<b>Taux annuel</b>	3,79 %	3,75 %	4,25 %	4,11 %	4,40 %	
<b>Annuité</b>	25 423,17 €	17 783,70 €	77 391,76 €	61 604,98 €	367 096,66 €	487 695,29 €
<b>Durée restante</b>	4 ans	5 ans	8 ans	8 ans	10 ans	

## PLAN HIVER

Chaque année, la préfecture prévoit des mesures de prévention et de gestion des effets sanitaires et sociaux des vagues de froid dans le département, en portant une attention particulière aux personnes vulnérables.

Lorsque les conditions climatiques se dégradent, le dispositif est renforcé par la mise à disposition de moyens et prestations supplémentaires : places d'hébergement

d'urgence, extension des horaires de la maraude, des accueils de jour...

Cette année, la commune de Romagnat participe à ce dispositif en mettant à la disposition de la préfecture le gymnase en cas de vigilance « froid et grand froid ».

Dans ce cadre, la Halle des sports a été ouverte du 1<sup>er</sup> au 3 décembre pour accueillir des personnes durant la nuit. Pendant ces trois nuits, quatre-vingt-dix personnes ont pu dormir et se restaurer dans le gymnase. L'accueil

## AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

Depuis 2015, pour améliorer le cadre de vie, la municipalité propose une aide au ravalement des façades dans les bourgs

### QUI EST CONCERNÉ ?

L'aide peut être attribuée à tous les propriétaires et copropriétaires ainsi qu'aux titulaires de baux commerciaux. Elle est accordée pour les bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud construits depuis plus de 20 ans, visibles depuis le domaine public et situés en zone UA9 ou UA6 du Plan Local d'Urbanisme actuel. Seuls les bâtiments à usage exclusivement professionnel ne sont pas éligibles à ce dispositif.

### QUELS TRAVAUX SONT SUBVENTIONNABLES ?

L'aide porte sur le traitement des murs (ravalement, peinture), des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures. Les travaux doivent être présentés au sein d'un projet qui prend en compte l'ensemble de la façade, même si certains éléments en bon état ne sont pas traités.

### QUEL MONTANT POUR VOUS AIDER ?

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €. Un administré ne pourra présenter qu'une demande pour un même bâtiment tous les cinq ans.



### QUEL SONT LES CONDITIONS POUR OBTENIR CETTE AIDE ?

Une visite sur le site avec l'artisan, le référent technique de la mairie, un élu et, à Opme, l'Architecte des Bâtiments de France permet l'établissement d'une fiche de préconisations (modalités de réalisation et étendue des travaux, matériaux, couleurs, etc.). Ces préconisations et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (pour Opme) doivent être respectés. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels dans un délai de 18 mois. Ils ne doivent débuter qu'après l'obtention de l'accord de subvention et de l'autorisation d'urbanisme.

### QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?

- ▶ retirer un dossier en mairie
- ▶ participer à une visite sur le site
- ▶ compléter le dossier, joindre la fiche de préconisations, le devis de l'artisan et la déclaration de travaux. L'accord écrit de la commune et la notification de la subvention intervient dans un délai maximum de deux mois.
- ▶ faire constater l'achèvement des travaux
- ▶ adresser en mairie l'original de la facture acquittée.

a été assuré par le Collectif Pauvreté Précarité avec le soutien de la Croix Rouge.

L'ensemble des élus et les agents des services techniques et du CCAS se sont mobilisés dans un temps très bref pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux personnes hébergées. La mise en place du dispositif demande une très grande réactivité pour ouvrir le gymnase dans un temps très court et impose l'annulation de toutes les activités sportives qui s'y déroulent normalement.



## L'ACCUEIL, UN MÉTIER, UNE MISSION ET MAINTENANT UN SERVICE

La mairie de Romagnat a réorganisé l'accueil des usagers autour de deux sites : la mairie et le centre social. Si le centre social « La Treille » reçoit toutes les demandes à caractère social, toutes les autres démarches peuvent être accomplies à l'hôtel de ville qu'elles concernent les services administratifs, les services techniques, les services enfance/jeunesse ou la culture.

Quatre agents polyvalents vous accueillent, vous orientent et répondent à vos questions.

### Services administratifs

état civil (demande d'actes, naissance, mariage, décès, PACS), élections, recensement citoyen, légalisation de signature, affaires funéraires

**Evelyne Dubost, Malika Michau, Cécile Nebout, Fabienne Vitiello**

**Tél : 04 73 62 79 79 - Fax : 04 73 62 79 76**  
**accueil-mairie@ville-romagnat.fr**

### Services techniques

urbanisme, demande d'interventions.

**Evelyne Dubost**

**Tél : 04 73 62 79 99 - Fax : 04 73 62 79 95**  
**service-technique@ville-romagnat.fr**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, certaines compétences ont été transférées à Clermont Auvergne Métropole. Ainsi, pour signaler une anomalie ou faire une réclamation concernant la voie publique, les trottoirs, la propreté, les espaces verts, l'éclairage public, les panneaux de si-

gnalisation ou les feux tricolores, il faut contacter le service Proxim'cité au N° AZUR : 0800 300 029 ou [www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/](http://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/)  
Vous pouvez aussi contacter la mairie qui se chargera de transmettre votre demande à Clermont Auvergne Métropole.

### Service éducation – jeunesse

inscriptions et réservations des prestations de restauration, périscolaires et extrascolaires.

**Malika Michaud - Valérie Blachon**

**Tél : 04 73 62 79 51**

### Service culture

billetterie de la saison culturelle

**Valérie Blachon - Tél : 04 73 62 79 98**

## DU NOUVEAU AU SERVICE ÉDUCATION/JEUNESSE

La mairie de Romagnat a décidé de s'inscrire dans une action de coordination enfance/jeunesse en créant un poste dédié à cette nouvelle mission. Elodie Joly est chargée d'établir un diagnostic des besoins du territoire, d'élaborer des propositions enfance/jeunesse, de piloter les dispositifs et du suivi administratif et financier. Ce poste est mutualisé avec la mairie de Pérignat-les-Sarliève.

D'autre part, depuis la rentrée, le service finances-marchés publics établit la facturation et assure la gestion des impayés, le secrétariat éducation/jeunesse étant recentré sur la gestion des effectifs et la communication.

## LES NOUVELLES RECRUES RÉUNIES AUTOUR D'UN CAFÉ

Cet automne, plusieurs agents sont arrivés à la mairie de Romagnat : Elodie Joly (coordinatrice enfance jeunesse), Céline Moigneaux (responsable des services techniques), Cécile Nebout (responsable du service à la population et de la communication), Marion Saunon (agent administratif à l'EHPAD les Tonnelles). Le Maire, Laurent Brunmurol, et le directeur général des services, Richard Courio, ont invité les nouveaux agents à partager un café avec les élus et leurs collègues.



## SERVICE CIVIQUE : QUATRE JEUNES ENGAGÉS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE ROMAGNAT

Amélie, Chloé, Fiona et Henri se sont engagés durant l'automne dans le cadre d'un service civique, pour dix mois. Les missions qui leur ont été confiées concernent la médiation culturelle, le développement durable et l'éducation à l'environnement. Leurs premiers pas au sein de la commune les ont conduits vers les différents services, les élus et les acteurs de la vie locale. Cerner l'environnement dans lequel s'effectuent leurs missions, constitue la première étape de leur engagement. Accompagnés par leurs tuteurs, ils prennent une part active dans la construction plus précise de leurs missions.

### Culture

Les nouveaux venus sont chargés d'accompagner les spectateurs, de diffuser l'information et d'accueillir les artistes et les techniciens. Guidés par Frédéric Aumaître, le programmateur de la saison culturelle, ils découvrent l'envers du décor : un spectacle, ça se prépare ! Il faut construire la boîte noire avec les services techniques de la ville, répondre aux exigences techniques son et lumière, accueillir le public en respectant les règles de sécurité, gérer la billetterie et la communication avec Valérie Blachon, prévoir l'hôtel et les repas pour les artistes... et déjà préparer la prochaine saison plus d'une année à l'avance. Il y a aussi les expositions : accueillir le plasticien, aider parfois à l'accrochage, préparer le vernissage, assurer la surveillance...

### Développement durable et éducation à l'environnement,

Les jeunes sont accompagnés par Christophe Legay, responsable du service. Les projets sont nombreux :

- ▶ poursuivre le partenariat avec la LPO autour du refuge du parc Bernard-de-Tocqueville, préparer la prochaine sortie sur la zone Natura 2000 de Chomontel avec les bénévoles et les scientifiques du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne et les membres de la société française d'orchidophilie Auvergne.
- ▶ construire un projet autour la Gazelle afin de diminuer les pollutions, de favoriser la biodiversité et de transformer le ruisseau pour en faire un lieu de promenade pédagogique.

- ▶ préparer la prochaine journée écocitoyenne prévue au printemps
  - ▶ accompagner les projets scolaires, comme celui de l'école Boris-Vian en guidant les enfants vers des gestes écocitoyens et en réduisant le gaspillage alimentaire, et les associations vers des pratiques permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau...
  - ▶ participer au projet du service des espaces verts pour réaliser quelques massifs composés de plantes vivaces
- Au-delà de l'engagement citoyen pour lequel s'investissent les quatre jeunes, ce sont des opportunités pour l'avenir qui se dessinent : mieux connaître le fonctionnement des collectivités afin de préparer un concours de la fonction publique, se créer un réseau avec les acteurs de la culture ou du développement durable, mettre en œuvre une partie des compétences fraîchement acquises à la fac ou au lycée, écrire les premières lignes dans le chapitre « expérience » de son curriculum vitae... L'engagement de ces jeunes est possible grâce à celui des associations, des collectivités, de leurs élus et de leurs agents afin que la jeunesse de notre pays puisse trouver une place et jouer un rôle actif au sein de notre société.



## EHPAD LES TONNELLES

Tout au long de l'année, le personnel de l'EHPAD et des associations proposent des activités adaptées aux résidents.

### LES ANIMATIONS

L'animatrice, le personnel et les bénévoles proposent des activités variées permettant aux résidents de conserver autonomie, lien social, entrain et créativité. Quelques exemples : bibliothèque, jeux mémoire, activités manuelles, gymnastique douce ou encore des activités autour de la cuisine.

Depuis l'ouverture de l'Unité Protégée accueillant des personnes présentant des troubles cognitifs, des activités y sont également proposées tout au long de la semaine.

### ANIM'AGE

L'association « Anim'âge aux Tonnelles », créée en septembre 2011, a pour but d'offrir de nouvelles distractions aux résidents de l'EHPAD. Elle se compose de 28 adhérents. L'association propose une animation par mois, de septembre à juin.

Au programme : repas partagés, goûters-spectacles (magie, duo de clowns, chansons, danses...), sorties au restaurant. L'ensemble des animations est mis en place grâce aux adhésions (10 euros par an), à une subvention du CCAS, à des dons et à des ventes réalisées lors des brocantes ou des marchés de Noël. Ainsi, lors du dernier marché de Noël de Romagnat, l'association a proposé des articles réalisés par les résidents et les bénévoles.



### LES APRES-MIDI RÉCRÉATIFS

L'EHPAD propose aux personnes présentant des troubles cognitifs, des activités pour maintenir le lien social et permettre aux aidants de bénéficier d'un moment de répit. Ces activités se déroulent les vendredis à partir de 14 h 30. Pour tout renseignement, contacter l'EHPAD Les Tonnelles au 04 73 62 73 20



### UNE VISITEUSE AU POIL !

Depuis cinq ans, une convention lie l'EHPAD Les Tonnelles, la Société Centrale Canine (SCC) et le club d'éducation canine de Mezel « Quatre Pattes et Compagnie » afin d'organiser une activité « Chien Visiteur ».

Vanille, chienne Léonberg de 9 ans, et sa maitresse, Catherine CAPIS, ont toutes les deux suivi une formation dispensée par la SCC qui a permis de tester la sociabilité de Vanille et de définir des activités adaptées aux capacités des résidents, tout en garantissant leur sécurité.

Plusieurs activités sont ainsi proposées bénévolement un samedi par mois : promenade au sein de l'établissement ou dans le parc de Tocqueville quand la météo le permet, brossage, ou tout simplement un contact dans le cadre de visites individuelles en chambre.

Petit à petit, une tendre complicité s'est installée et les résidents sont enthousiastes lorsqu'ils reçoivent Vanille aux Tonnelles. Malheureusement, Vanille vieillit et va bientôt prendre sa retraite.

Mais la relève est assurée et c'est Hénora, une femelle caniche nain marron de cinq ans, elle aussi certifiée par la SCC, qui lui succèdera.

Pour contacter Quatre Pattes et Compagnie :  
06 58 54 73 95.



### TRAVAUX

En octobre et novembre, après des travaux d'agrandissement et de restructuration, l'EHPAD a réalisé des travaux de réfection de toiture. Vont suivre des travaux de réfection de certains locaux qui avaient subi des dégradations suite aux dégâts des eaux de la toiture.

## LES ANIMATIONS DU CCAS

### LE REPAS DES AINES

Dans une ambiance agréable et chaleureuse, le repas des aînés s'est tenu le samedi 7 octobre 2017 salle André-Raynoird. Les aînés de la commune (Romagnatois âgés de plus de 75 ans) se sont retrouvés pour partager un moment festif et convivial où le plaisir d'être ensemble et d'échanger a nourri de nombreuses discussions animées. Les invités ont pu également danser sur la musique jouée par l'orchestre « Les Copains ».

### LES BONS D'ACHATS DE NOËL

Suite au succès de l'opération les années précédentes, la distribution des bons d'achats de Noël a été renouvelée cette année. Les élus municipaux ont fait le tour de la commune le vendredi 8 et le samedi 9 décembre afin d'apporter les bons d'achats au domicile des 340 foyers bénéficiaires (Romagnatois de plus de 80 ans) D'un montant de 25 €, ces bons d'achats de Noël sont

valables chez les commerçants de la commune participant à cette opération.

### AGENDA DES ANIMATIONS DU CCAS

#### Galette dansante

dimanche 21 janvier de 14 h à 18 h, salle André-Raynoird.

#### Thé dansant de printemps

dimanche 29 avril de 14 h à 18 h, salle André-Raynoird

### REPAS À DOMICILE

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les inscriptions pour les repas à domicile (inscriptions, annulations, questions) se font auprès du CCAS, 3 rue des Fours-à-Chaux.

Tél. 04 73 62 63 00

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

## MICROCRÉDIT

Depuis le début de l'année 2016, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit en partenariat avec la Caisse d'Épargne Auvergne et Limousin et l'Association Parcours Confiance Auvergne et Limousin.

Ce dispositif de microcrédit permet aux personnes exclues des prêts bancaires classiques de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle. Ces projets peuvent concerner des domaines très variés : l'emploi et la mobilité (moyen de locomotion, permis de conduire, habillement, formation...), le logement (frais d'agence, caution de loyer, dépôt de garantie, caution, déménagement, remplacement de chauffage), l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie (matériel pour les handicapés ou la dépendance, frais de santé, frais d'obsèques)

Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre 6 mois et 3 ans. Le taux de crédit pratiqué est basé sur celui du livret A en vigueur, il est donc actuellement de 0,75 %. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, vous pouvez contacter le CCAS de Romagnat au **04 73 62 63 00** ou vous rendre directement au **Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.**

## MUTUELLE DE VILLAGE ROMAGNATOISE



Le dispositif de la mutuelle de village romagnatoise se poursuit.

Il est possible de s'informer et d'adhérer tout au long de l'année sur rendez-vous en contactant l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, situé 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.

## CENTRE SOCIAL « LA TREILLE »

### PORTES OUVERTES

Mercredi 4 octobre dernier, les portes ouvertes du centre social ont connu un franc succès.

Toujours aussi impliqués, bénévoles et adhérents de chaque activité ont préparé des stands afin que chaque visiteur puisse se renseigner, faire un essai ou encore admirer les dernières créations des activités manuelles. Pour clôturer la journée, l'équipe du centre social a accueilli bénévoles, adhérents et visiteurs autour d'un pot convivial en présence du maire Laurent Brunmurol, Marie-Jeanne Gilbert, adjointe aux affaires sociales, ainsi que plusieurs représentants du conseil municipal.

### LES ACTIVITÉS

Renseignements ou inscriptions  
aux activités du Centre Social :  
04 73 62 63 00  
centresocial@ville-romagnat.fr



### PARENTS/ENFANTS (Nouveauté)

Le centre social met en place une activité pour les enfants jusqu'à six ans accompagnés de leur(s) parent(s) au rythme d'une séance pendant les vacances scolaires de Toussaint, d'hiver, et de printemps.

Aux dernières vacances de Toussaint, ce fut un atelier cuisine au cours duquel les petits chefs ont confectionné un gâteau poisson à déguster en famille.

Pour recevoir les dates et thèmes de chaque séance, faites-vous connaître auprès de l'animatrice.



### RELIURE

Les lundis et mercredis après-midi, un groupe de passionnés amateurs ou avertis se réunit au Centre Social et partage son savoir-faire à l'atelier de reliure à la française.

Quel que soit votre niveau, nos bénévoles vous accueillent et vous guident dans votre apprentissage. A leurs côtés, vous apprendrez à manier les outils pour protéger le livre, le titrer, l'embellir, augmenter sa durée de vie et faciliter sa consultation.

L'atelier est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir les rencontrer et faire un essai !

### MASSAGES BEBE

Deux fois dans l'année (au printemps et à l'automne), un cycle de cinq séances de massage bébé est proposé aux jeunes parents pour leur bébé de un à sept mois.

Ces séances sont gratuites et animées bénévolement par Madame Ganière, psychologue, formée à l'art du « massage détente » pour les bébés. Elles n'ont aucun caractère médical et ont pour but de permettre aux parents de vivre pleinement la relation avec leur bébé.

**Retrouvez le programme de toutes les activités du centre social dans la plaquette de la rentrée.**



## LES RENCONTRES ET ECHANGES LES CONFERENCES

Ouvertes à tous et gratuites !

### ► Mardi 9 janvier à 18 h

Le sang : la découverte des groupes sanguins et l'histoire de la transfusion par Monique Chartier.

### ► Mardi 6 février à 20 h

L'art de retrouver son chemin : les grands explorateurs (Magellan, Christophe Colomb, Maupertuis, Cook, Bougainville...). Comment la trigonométrie permet de ne pas se perdre en chemin ? par Daniel Marfisi.

### ► Mardi 13 mars à 18 h

La confiserie d'Auvergne par l'Association PuyConfit (sur inscription)

## LES SORTIES CULTURELLES

**Dimanche 11 mars** : spectacle « On n'est pas là pour twister ! » Le guinguette show à la salle André-Raynoird.

**Mardi 15 mai** : visite guidée de l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand.

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES A DOMICILE

Le Réseau AccPâDom' (Accompagnement des personnes âgées à domicile), rattaché au CCAS, fonctionne depuis quatre ans. C'est un service gratuit assuré par des bénévoles formés à l'approche médicale du vieillissement et basé sur l'écoute. Ce réseau poursuit sa mission d'accompagnement auprès des personnes âgées qui en font la demande et qui souhaitent une visite afin de rompre un peu leur isolement. C'est une présence supplémentaire qui s'ajoute aux services des professionnels.

Depuis sa création en 2013, les bénévoles de ce réseau ont assuré 1723 visites.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS au 04 73 62 63 00.**

## 100 ANS

Le 5 décembre, jour de ses 100 ans, Mademoiselle Mauricette Pourrat a reçu la visite du maire Laurent Brunmurol et de Marie-Jeanne Gilbert, adjointe aux affaires sociales, qui lui ont offert au nom de la commune un bouquet de fleurs.



## ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin est la forme larvaire d'un papillon de nuit. C'est un ravageur important des pins d'Europe du Sud. Toutefois, du fait du réchauffement climatique, son territoire remonte de plus en plus vers le nord.



©Fredon-Auvergne (G.R.)

### Pourquoi lutter contre la chenille processionnaire ?

Les dégâts occasionnés aux pins peuvent être très importants, sur le plan esthétique bien sûr mais ils peuvent surtout conduire à la mort de l'arbre en cas d'invasion massive.

D'autre part, les chenilles ont le corps recouvert de poils urticants dangereux pour l'homme (démangeaisons, oedèmes, atteinte des yeux...) et pour les animaux les plus vulnérables que sont les chiens et les chevaux (risque de nécroses de la langue, oedèmes...)

### Les différents moyens de luttés

Il est important de lutter pour éradiquer les chenilles ou empêcher leur développement et leur reproduction. La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) préconise différentes méthodes qui varient en fonction de la période de l'année et du stade de développement du papillon.

#### ► De septembre à mi-novembre : lutte par insecticide biologique

Encore au stade larvaire, les chenilles sont alors très sensibles aux insecticides biologiques à base de bacille

de Thuringe (vendus en jardinerie). Ceux-ci ne présentent aucun risque pour l'environnement et la santé humaine.

#### ► De novembre à mars : lutte mécanique par élimination des cocons

Durant l'hiver, il est possible de prélever et détruire les cocons. Protégez-vous au maximum (combinaison et gants jetables, masque respiratoire, bonnet, lunettes et bottes rinçables). L'efficacité du travail est maximale en journée après les nuits à températures négatives, les chenilles étant alors toutes dans le nid. L'élimination des nids une fois récoltés reste très délicate (brûlage...). En effet, même sans la présence des chenilles, les nids restent urticants et doivent être manipulés avec précaution.

Par arrêté municipal du 18 décembre 2015, le maire demande aux propriétaires ou locataires de supprimer mécaniquement les cocons de chenilles processionnaires avant la fin de la première quinzaine du mois de mars.

#### ► De janvier à avril : mise en place d'éco-pièges

Le moyen de lutte printanière consiste à mettre en place de dispositifs de type Eco-piège (1 piège par arbre). Ils s'installent sur le tronc des arbres infestés par les cocons blancs des chenilles processionnaires. Ce piège permet la collecte sans risque des chenilles en vue de leur destruction. Ce dispositif est particulièrement adapté dans les zones fréquentées. La pose peut s'effectuer dès octobre par précaution vis-à-vis des processions précoces. Les pièges sont vendus dans les jardineries.

#### ► Fin mai à début septembre : piégeage des papillons

La pose de pièges à phéromone de synthèse consiste à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, réduisant ainsi les accouplements et le nombre de pontes potentielles.

#### ► Autres moyens de lutte : pose de nichoirs à mésanges

On peut installer des nichoirs adaptés aux mésanges. En effet, ces oiseaux sont connus pour être des prédateurs efficaces de chenilles processionnaires, elles sont capables de perforer les nids pour capturer les chenilles.

**L'efficacité sera plus importante si tous les habitants d'une même zone mènent cette lutte ensemble, et ceci chaque année...**

**Pour plus d'informations : [www.fredon-auvergne.fr](http://www.fredon-auvergne.fr)**

## ZÉRO PHYTO : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE POUR LE SERVICE ESPACES VERTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'ensemble des structures publiques d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques. Un an après l'application de cette loi, il est temps de faire un premier bilan avec Serge Bordel, responsable « Espaces Verts » de la commune.

### LE SERVICE ESPACES VERTS DE ROMAGNAT

Le service est composé de six agents, dont Serge, qui doivent gérer environ 22 hectares d'espaces verts (tonte, fleurissement, taille...). L'ancienneté à l'intérieur du service variant entre une dizaine et une trentaine d'années, l'équipe est donc rodée et connaît parfaitement tous les enjeux et les problématiques liés au territoire romagnatois.

### UNE DÉMARCHE ZÉRO PHYTO ANTICIPÉE TRÈS EN AMONT

Dès le début des années 2010, les élus avaient décidé d'arrêter l'usage de produits phytosanitaires sur les espaces verts de la mairie et du parc l'entourant, ainsi que pour les écoles. Ces produits sont souvent décrits comme étant des perturbateurs endocriniens, nocifs à la santé des passants et des agents qui les manipulent.

La commune de Romagnat s'est engagée en mai 2013 au niveau 2 de la Charte d'entretien des espaces publics portée par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) d'Auvergne dans le cadre de Phy'auvergne. En 2015, l'utilisation en volume de produits phytosanitaires était ainsi réduite de près de 90 % par rapport aux années précédentes. La suite logique fut donc d'arrêter dès 2016, un an avant la date légale, tout traitement phytosanitaire sur la commune, permettant ainsi au service d'éviter une réorganisation « en urgence » au moment du passage en « Zéro Phyto ». Seul le cimetière continue à être traité avec des produits phytosanitaires utilisés à faible dose.



Au début du mois d'octobre 2017, les représentants de la commune ont eu une visite en vue de la labellisation et attendent le résultat.

### QUELQUES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

Bien sûr, un tel changement de pratiques a eu quelques répercussions sur l'organisation du service. Cela a nécessité notamment l'achat de matériel pour l'entretien tels qu'une balayeuse sur voirie, permettant d'éliminer les graines ou les herbes situées dans les interstices par un passage régulier. Seul l'usage de la balayeuse a nécessité une formation des agents en charge de cette machine, mais depuis la perte de la compétence « entretien de la voirie », elle a été transférée à Clermont Auvergne Métropole.

Des instruments à main type binette ou débroussailluse ont également été achetés.

La conséquence principale liée à cette évolution vers le « Zéro Phyto » s'est traduite par une plus forte implication des agents municipaux pour l'entretien des espaces verts. En parallèle, la municipalité étudie aussi de nouvelles techniques préventives afin de réorganiser le travail pour gagner plus de temps, et d'être plus en adéquation avec le développement durable (revêtements plus adaptés, paillage, restriction de l'arrosage, plantes économes en eau, remplacement d'annuelles par des vivaces...). Ce n'est pas un choix de facilité, mais de responsabilité.



## JARDINER EN PRÉSERVANT SA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la deuxième phase de la loi Labbé prendra effet et interdira l'achat, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires par les particuliers. Chaque citoyen peut adopter des techniques de jardinage écologique en prévision de l'interdiction des produits phytosanitaires. Consultez le site spécialisé « [www.mieux-jardiner.fr](http://www.mieux-jardiner.fr) » : vous y trouverez des fiches pratiques comme « Comment vais-je faire pour désherber ma cour ??! », « Les allées, cours et terrasses », « Les solutions biologiques », « Au potager », etc. Vous pouvez aussi vous rendre sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) ou contacter les jardiniers des Pays d'Auvergne ([www.jardinierspaysauvergne.com](http://www.jardinierspaysauvergne.com)) ! N'attendez pas !

## JARDINS FAMILIAUX : TES CHOUX CONTRE MES POIREAUX ?

En fin d'année 2017, les jardins familiaux ont vu le jour. Dès le printemps, dix parcelles d'environ 180 m<sup>2</sup> seront confiées à des Romagnatois grâce à la mise à disposition par Michel et Philippe Giraud d'un terrain d'environ 3500 m<sup>2</sup>. Lors de la commission « cadre de vie » du 17 octobre 2017, le règlement intérieur et la convention de mise à disposition ont été présentés et approuvés. Les membres de la commission ont pu découvrir les différentes options proposées pour la construction des abris et ont retenu l'entreprise Goutourbe de Saint-Just-en-Chevalet.

Les bénéficiaires des parcelles ont été désignés en fonction de plusieurs critères d'attribution (être Romagnatois et ne pas avoir de jardin) et dans l'ordre des candidatures.

### UN PARTENARIAT AVEC L'EREA

L'aménagement du terrain a débuté grâce aux élèves de l'EREA de Lattre-de-Tassigny d'Opme. Ils ont mis en place cinq soubassements sur lesquels les agents municipaux installeront prochainement les dix abris de jardins en bois achetés par la commune. Patrick AOURA, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, a coordonné la réalisation des travaux avec la municipalité.

Quelques aménagements supplémentaires sont prévus pour terminer la préparation du site notamment la mise en place pour chaque abri d'un récupérateur d'eau de pluie qui permettra de réduire la consommation d'eau.



### ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

Les particuliers bénéficiaires des dix premières parcelles seront conviés à la Mairie pour la signature de la convention dans le cadre d'une rencontre avec le Maire et les élus porteurs du projet.

Les cultures pourront ensuite commencer. Les jardins familiaux permettent de créer et renforcer le lien social, de retrouver un contact physique avec la nature, de lutter contre le stress et de manger plus sainement. La commune souhaite que les pratiquants développent entre eux des conditions d'entraide et d'échange d'expérience et ainsi bénéficier de soutiens collectifs par des conseils ou mutualisation d'équipements, dans un cadre organisé tout autant que convivial. Ces jardins familiaux ayant une vocation à caractère essentiellement social et de loisirs : j'échange « tes choux contre mes poireaux ! »



## LE PROJET DE VIGNE PARTICIPATIVE AVANCE

Le projet de vigne participative, évoqué lors de précédents bulletins, avance.

Le terrain, situé à Chomontel, a été labouré grâce à l'aide bénévole d'un agriculteur de la commune. La plantation devrait se faire au printemps 2018 avec du gamay comme cépage.

### PLANTER, TAILLER, VENDANGER...

Chaque Romagnatois peut s'investir dans ce projet en achetant un ou plusieurs cep(s) de vigne. Le coût

d'achat d'un cep de vigne est de 10 € et comprend le cep mais aussi les engrais bio et le matériel. Une association regroupant tous les cogestionnaires sera créée pour gérer cette parcelle : ils devront s'engager à être là pour la plantation, mais aussi participer à la taille et aux autres travaux de la vigne, et bien sûr à la vendange.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent s'inscrire et retourner le bon ci-dessous en mairie. Une réunion d'information aura lieu durant le premier trimestre de l'année 2018, en présence de Joseph et Etienne Cournol, restaurateurs et viticulteurs à Romagnat, qui superviseront cette aventure et apporteront tout leur savoir. L'association qui gèrera cette vigne sera créée à cette occasion.



## VIGNE PARTICIPATIVE DE CHOMONTEL INTENTION D'ACHAT DE CEP(S)

à retourner en mairie ou par mail à [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° de Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

**souhaite participer au projet de vigne participative de Chomontel et envisage de me porter acquéreur de ..... cep(s)\* (prix : 10 € l'unité).**

\*Indiquer le nombre de cep(s) que vous souhaitez acquérir

## ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Pendant les vacances scolaires, les enfants âgés de 3 à 17 ans sont accueillis du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Les enfants sont répartis selon les âges et encadrés par des animateurs référents

- ▶ 3/5 ans : groupe des petits
- ▶ 6/8 ans : groupe des moyens
- ▶ 9/11 ans : groupe des grands
- ▶ 12/17 ans : groupe des ados

Les goûters sont fournis par le centre de loisirs et les repas pris au restaurant scolaire de l'école Jacques-Prévert.

Pendant chaque période de vacances, l'équipe d'encadrement propose des activités au choix autour d'un thème (au pays des citrouilles, l'âge de glace ou la colo de Sid, les super héros, les vacances des petits sorciers...).

### Au programme

Des sorties découvertes, des grands jeux, des jeux de pleine nature et sportifs, des ateliers de construction, des jeux chantés et dansés, des ateliers cuisine et des temps pour se reposer.



**Inscriptions :** [portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)

Tél. 04 73 62 79 51 (service enfance-jeunesse)

Pour les 6 à 17 ans : inscription en journée entière, en semaine de 4 jours (avec le choix du jour) ou en semaine de 5 jours.

Spécial 3 à 5 ans : inscription possible à la demi-journée sans repas (tous les matins ou tous les après-midi), en semaine de 4 jours (avec le choix du jour) ou en semaine de 5 jours.

L'accueil de loisirs sera fermé du 6 au 17 août 2018.

**Plus d'informations sur le site internet de la ville de Romagnat [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)**

## ENFIN UN NOUVEAU RÉFECTOIRE A L'ÉCOLE BORIS-VIAN !



Il était attendu depuis longtemps par les enfants et le personnel. L'école Boris-Vian a enfin inauguré le nouveau réfectoire. Cette nouvelle salle de restauration permet aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions. Ce lieu plus lumineux, plus spacieux offre également aux personnels de cantine une cuisine adaptée et des installations ergonomiques pour faciliter le travail de nettoyage et de rangement. Un accès direct de l'école au réfectoire a été aménagé pour que les enfants puissent traverser en toute sécurité. Dans le même bâtiment, une nouvelle salle d'activité est également disponible et sera réservée aux associations.

L'inauguration a eu lieu le mardi 10 octobre en présence du maire, entouré de plusieurs adjoints et conseillers, mais également de Jean-Paul Bacquet, ancien député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Puy-de-Dôme, qui a participé au financement de ce projet par le biais de son enveloppe parlementaire. De nombreux parents et enfants étaient là pour découvrir ce nouveau lieu.

## DES NOUVELLES DU CHAMP DE BOSSES !

Le projet « Champ de bosses » est enfin concrétisé et c'est très régulièrement que de nombreux jeunes s'y retrouvent pour pratiquer leur activité de vélo de descente ! L'aménagement, pensé par les membres du Conseil des Jeunes, reste toutefois à améliorer. Des apports de terre supplémentaire doivent être faits par les services techniques de la ville. Des aménagements sont encore prévus pour rendre les bosses plus efficaces et prendre plus d'élan. Le problème de la végétation reste également à résoudre car, dès l'été, l'enherbement ne permet pas une utilisation optimale du site. Dès le printemps, les jeunes et les services techniques de Romagnat ont rendez-vous pour poursuivre les améliorations et finaliser ce projet.



Plusieurs idées sont à l'étude et le projet continuera à évoluer pour prendre en compte les contraintes naturelles.

### Sécurité

Un panneau sera posé à l'entrée du site afin de bien informer les utilisateurs du champ de bosses sur la nécessité de porter des équipements adaptés pour évoluer sur ce parcours sans prendre de risque.

Seul les vélos sont autorisés à emprunter le parcours de bosses. L'usage est interdit aux motos et aux quads car l'aménagement n'est pas adapté aux équipements motorisés.



## DES PROJETS EN ÉDUCATION MUSICALE... MAIS PAS SEULEMENT !

Depuis de nombreuses années, les écoles de Romagnat ont la chance d'avoir à disposition une intervenante musicale et un intervenant sportif qui œuvrent tout au long de l'année dans nos écoles.

Véronique Tortajada propose des projets musicaux interactifs, collaboratifs et innovants.

Frédéric Desoutter est présent dans de nombreuses classes pour l'éducation sportive, autour du vélo, entre autres.

Grâce à l'initiative de Véronique et Frédéric, un projet commun va voir le jour en 2018, en étroite collaboration avec les équipes enseignantes.

Le spectacle musical avec les élèves de l'école élémentaire Jacques-Prévert se concrétisera le vendredi 22 juin par une représentation à la salle André-Raynoird. Ce projet s'inscrit dans le cadre du parcours artistique et culturel des élèves. Ainsi chaque classe, ou groupe de classe, proposera un tableau artistique, valorisant les projets conduits en éducation musicale, avec Véronique Tortajada, et les projets sportifs proposés par Frédéric Desoutter. Un travail interdisciplinaire sera mis en place et permettra aux enfants de lier les matières « fondamentales » et des activités artistiques, culturelles et sportives. Le même projet est mené avec les élèves de l'école élémentaire Louise-Michel et sera présenté à la salle André-Raynoird le lundi 7 mai.

Mais il est aussi possible de faire travailler les deux écoles ensemble ! C'est pourquoi un projet artistique commun est également en cours de préparation. Une comédie musicale réunira en effet une classe de CM2 de Jacques-Prévert, et une classe de CE2/CM1 de Louise-Michel. Ce projet, piloté par Véronique Tortajada, permettra aux élèves de présenter un spectacle interdisciplinaire où chacun aura sa place. La représentation aura lieu le mardi 29 mai, salle André-Raynoird.



L'école Boris-Vian de Saulzet-le-Chaud n'est pas en reste et un spectacle avec les maternelles autour du thème « la musique et les contes » est en préparation et sera présenté à la fête de l'école le vendredi 22 juin. Pour les cycles 2 et 3, c'est le thème musique et mythologie qui sera proposé à la fête de l'école avec une pièce musicale à la manière de ... Cette création permettra aux élèves de s'exprimer artistiquement en tant qu'acteur de leur projet. Ce thème les sensibilisera à l'histoire des arts en éveillant leur curiosité et leur imagination.

Une belle année musicale et sportive !

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 SUR LES RAILS !

Pour bien démarrer l'année scolaire, 2 rendez-vous ont marqué la rentrée de septembre.

### LE CAFÉ DE RENTRÉE, DEVENU LE BRUNCH DE RENTRÉE !

Pour la deuxième année, l'ensemble des personnels des écoles, les équipes de coordination, les enseignants, ont été invités en Mairie pour partager un moment de retrouvailles après les congés d'été. Ce rendez-vous a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre dans le salon d'honneur de la mairie. Dans son mot d'accueil, Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux écoles, a souhaité la bienvenue aux quatre enseignants nouvellement nommés dans les écoles de Romagnat. Ce moment de convivialité permet à chacun de faire connaissance. Ces rencontres qui ont également pour objectif de faciliter les échanges inter-écoles et de (re)nouer des contacts. Le maire en a profité pour rappeler les grands projets de l'année 2017/2018. Chacun, personnel et enseignants, a pu ensuite se restaurer autour d'un buffet, avant de repartir préparer la rentrée du lundi 4 septembre.



### LA RÉUNION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES DIRECTEURS

Le deuxième rendez-vous était une rencontre de travail pour les services municipaux et les directrices et directeurs des écoles. Animée par Richard Courio, directeur général des services, et Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux affaires scolaires, cette réunion s'est déroulée le mardi 26 septembre. Elle a été l'occasion de passer en revue les besoins techniques et logistiques de chaque école pour permettre aux services de mieux répondre aux attentes et aux besoins. Les sujets abordés ont été variés : point financier avec le service finances-marchés publics, transports scolaires, besoins en matériel pour les différents événements réalisés avec les écoles, saison culturelle ou encore travaux.

## INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2018/2019

### Qui est concerné ?

les enfants entrant en petite section (nés avant le 31 décembre 2015)  
les enfants entrant au cours préparatoire  
les enfants scolarisés jusqu'à présent dans une autre commune

**Date :** du lundi 16 avril au vendredi 4 mai

**Lieu :** mairie - service éducation jeunesse - Tél. 04 73 62 79 51

**Horaires :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

**Pièces à fournir :** livret de famille, copie de l'attestation de carte vitale, attestation de la CAF, copie de l'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire, justificatif de domicile de moins de trois mois, carnet de santé. Des documents complémentaires pourront être demandés selon la situation.

Les documents sont téléchargeables sur le site internet (rubrique Vivre à Romagnat / Education-jeunesse)

## LES RYTHMES SCOLAIRES EN 2018/2019

Depuis la publication du décret de juin 2017, les collectivités ont le choix de revenir à la semaine des quatre jours sur demande auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

### QU'EN EST-IL À ROMAGNAT ?

Depuis septembre 2017, une large concertation a été mise en place. La municipalité a choisi de s'appuyer sur les avis des conseils d'école et de ne rien précipiter. La proposition a été faite lors des premiers conseils d'octobre à savoir, réunir un conseil d'école exceptionnel avant fin décembre pour permettre aux représentants de parents d'élèves de se concerter et aux enseignants de débattre sur le sujet.

Avant les conseils d'école, les représentants de parents d'élèves ont pris l'initiative de transmettre un questionnaire aux familles pour recueillir leur avis sur cette question lourde de conséquences pour les enfants, mais aussi pour les parents qui doivent, une fois de plus, s'organiser. Les cinq conseils d'école exceptionnels ont eu lieu pour permettre un vote et décider, école par école. Ils étaient composés d'un enseignant et d'un parent d'élève par classe, d'un membre du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), d'un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) et de deux élus municipaux.

La question posée était le maintien ou non de la semaine des quatre jours et demi pour la rentrée 2018.

Le choix des parents s'est porté sur un retour à quatre jours dans quatre écoles sur cinq. A ce jour, nous pouvons dire que les groupes scolaires Louise-Michel et Jacques-Prévert ont voté le retour à quatre jours. Seule l'école Boris-Vian demande à rester à la semaine de quatre jours et demi.

C'est à présent au Bureau municipal de prendre une décision et de solliciter l'avis du DASEN pour un retour généralisé ou non à la semaine des 4 jours. Cette décision n'est pas prise à ce jour.

Dans l'objectif de bien anticiper tous les besoins, notamment ceux de l'accueil de loisirs pour le mercredi en journée complète, un questionnaire sera envoyé aux familles dès le mois de mars. Les retours permettront d'évaluer les besoins pour la rentrée 2018 en termes de capacité d'accueil et de ressources humaines.

Un comité de pilotage est également prévu avec tous les partenaires du Projet Educatif De Territoire (PEDT) le 30 janvier 2018. Ce Copil sera l'occasion de préparer une nouvelle offre éducative qui prendra en compte les changements à venir. Il sera composé des associations partenaires, mais également des représentants de parents d'élèves, des enseignants, des DDEN, de la CAF et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de la mairie.

**Plus d'informations vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.**





## MARIAGES

ALCALAY François - LEROY Isabelle, Gilberte, Paule	14/10/2017
BESLE Georges, Emanuel - FAUVELLE Véronique, Françoise	04/11/2017
COULAUDOU Thierry - MATHIEU Catherine Evelyne	18/08/2017
DE REVIÈRE Frédéric, Richard, Paul - CHABRIER Ève, Eugénie	26/08/2017
DELONGVERT Pierrick, Didier, Emmanuel - DEMAZIERES Camille, Pascale	23/09/2017
DUCULTY Thierry, André - NYINGWA Agnès, Flore	08/07/2017
GONICHON Bertrand, Christophe - MIRAT Gwladys, Marie	08/07/2017
HUET Davy, Dominique, Yoann, Francis - SARRAZIN Jennifer, Corinne	06/07/2017
JAUFFRED Sébastien, Fabrice - FERREIRA Prescillia, Amandine	04/11/2017
JUNGBLUTH Sébastien, Jean-Claude André - RAMON Gaëlle, Martine, Laëtitia	14/10/2017
MOUSSOILI Hamadi - MILLETTO Fanny, Tamara	07/10/2017
NAGEOTTE Cyril, Jonathan - VILLOTTE Anaïs, Sophie	22/07/2017
PEYMAUD Guillaume, Florian, Pierre - BAZIR Chloé, Eugénie, Claudine	29/07/2017
PRADEL Nicolas - CAVIER Stéphanie, Joëlle, Michelle	02/09/2017
SERHOCHIAN Guillaume, Julien - SPEZIALE Camille	14/07/2017
ZANNA Bertrand, Daniel, Stéphane - CHOSE Cécile Christiane	08/07/2017

## NAISSANCES



BASTIDE BARBAY Louna Sandrine Adélie	16/09/2017
BENOIT BOUSSET Marceau Pierre	19/08/2017
BERKANI Adam Sergio Hamid	08/07/2017
BROSSON Jules Stéphane Gérard Yvon	12/07/2017
CARVALHO Lorenzo Armando	31/07/2017
COHENDY DE ROSE Luca	27/11/2017
DJABOUR Elia Anna	20/07/2017
DUPOUX Claire Marie Reine	22/08/2017
EL HAJIRI Badis	12/10/2017
FERRERO Anna Adèle Jeanne	20/07/2017
GEERAERT Lévana Shayley	30/08/2017
LACOMBE Eliott Paul	05/11/2017
LAURENT Valentin René Louis	18/10/2017
LENFLE Soan	31/10/2017
MARTOS DEPERRIER Juliette Elsa	21/10/2017
PEGHAIRE Mia	24/11/2017
PENIDE Valentin Gabriel	14/11/2017
POUJAT Jean Patrice Alain	05/10/2017
RODRIGUEZ GARCIA LORENZO DISLA Aleix Sandro	15/08/2017
ROUX Elina Adèle	23/08/2017
SAEZ Chelsie	03/08/2017
SAUNIER-PLUMAZ Elliott	20/08/2017
SONNIER Sam	01/08/2017
TURPIN Ohana Tavaï Barbara Florence	29/08/2017

## DÉCÈS

BEAUGHON (épouse PARDON) Evelyne, Maryse, Liliane	03/07/2017
BERNARD Norbert, Pierre, Paul, René	21/09/2017
BEULAIGNE (veuve CHADEFAX) Rose, Marie	05/08/2017
BOREL André, Jean, Yves	04/07/2017
BOULET Myriam, Sylvie	29/10/2017
BRAYAT Nathan, Hervé, David	25/11/2017
BREUIL René, Pierre	13/09/2017
CAGNIART Guy, Eugène, Jean	10/10/2017
CAJAT (veuve BOUSSET) Annie, Jacqueline	09/08/2017
DABERT Maurice, Jean-Louis	09/11/2017
DESGRANGE (veuve BACHELET) Odette, Louise	08/09/2017
ESTIVAL (veuve SEGUIN) Jacqueline, Yvonne, Marie, Madeleine	14/11/2017
GAUTHIER Paul, Emile, Serge	14/09/2017
GIVERNAUD Roger, André	19/09/2017
IBBA Graziano	21/09/2017
JAYON Jean, Paul, Alain	27/08/2017
KHOBABA (épouse LENFLE) Lydie	29/09/2017
LAROYE Jean, François	30/10/2017
MAILLOT Georges, Antoine, Aimé	29/08/2017
MALLOT Jacques, Jean-Claude	01/08/2017
MARION Irène, Célestine, Françoise	27/10/2017
MERAVILLE Jean Alphonse Roger René	02/08/2017
MONPLOT (épouse GOUTTEBEL) Andrée Marie Louise	16/07/2017
MONTAGNON René, François, Fernand	08/11/2017
PARSOTAM Claude	05/10/2017
RAGONNAUD Jacques, Gaston	11/11/2017
SCHIOCCHET Mirando	30/08/2017
SCICHLONE (veuve FOULET) Marie-Louise	10/08/2017
SEBASTIAO DOMINGOS Antonio, Manuel	19/11/2017
VALLENET Roger, Lucien, Raoul	24/08/2017

## SAISON CULTURELLE : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

*Chanson / Tout public*

**SAMEDI 27 JANVIER 2018 à 20 h 30**

**Salle André-Raynoird**

**PEAU NEUVE (Lili Cros et Thierry Chazelle)**

Associez deux voix, deux instruments, deux artistes-chanteurs-musiciens au jeu clownesque. Poésie, fraîcheur, humour et bonne humeur communicative garantis.



*Cinéma dans le cadre*

*de La Semaine du Cinéma Hispanique / Tout public*

**MERCREDI 31 JANVIER 2018 à 20 h**

**Salle André-Raynoird**

**« PALMERAS EN LA NIEVE »**

**(film de Fernando Gonzales Molina)**

Basé sur le roman de Luz Cabas, *Palmeras en la nieve* (Palmier dans la neige) raconte l'histoire de Kilian qui quitte ses montagnes enneigées avec son frère Jacobo (Alain Hernandez) en direction de l'île de Fernando Poo en Guinée pour retrouver leur père. A son arrivée, Kilian découvre une île colonisée où chacun est à sa place. Des années plus tard, Clarence, la nièce de Kilian décide de s'envoler pour la Guinée équatoriale, afin de mettre à jour un passé qui lui échappe.

**UNE SOIRÉE, DEUX SPECTACLES /clown et théâtre d'objet**

**VENDREDI 9 FÉVRIER 2018**

**Salle André-Raynoird à 19 h**

**« L'AUTRE » (Cie Les Barbaries des Barakrok)**

**Tout public dès 8 ans**

Une femme est assise. Lentement, elle se métamorphose avec comme fil conducteur l'étonnement, l'insouciance enfantine et jubilatoire.

**« COMMENT VA LE MONDE ? » à 20 h 30**

**(Théâtre de la Passerelle d'après les textes de Marc Favreau) - Tout public à partir de 12 ans**

Simplicité, liberté, folie. Les mots de ce clown québécois, poète, jongleur de mots, humaniste nous parlent de l'état de la planète et des aberrations de notre société et ses multiples aveuglements au travers de textes à la fois naïfs, poétiques et humoristiques.



**8<sup>ème</sup> Festival Humour**

**VENDREDI 9 MARS 2018 à 20 h 30**

**Salle André-Raynoird**

**« ON N'EST PAS DES CHIENS » (Jean-Rémi Chaize)**

Jean-Rémi Chaize nous emmène dans son univers singulier à travers une palette de personnages hauts en couleur. Des hommes et des femmes qui se racontent, qui nous racontent qui ils sont et composent une galerie de personnages tous plus délirants les uns que les autres. Jubilatoire !!

**SAMEDI 10 MARS 2018 à 20 h 30**

**« CESSEZ ! » (Pierre Aucaigne)**

On retrouve Pierre Aucaigne dans un spectacle époustouflant, jonglant au milieu de ses personnages mythiques : le gréviste, Momo, un cuisinier modèle, Fernand le maître-chien redoutable. Tous sont réunis autour du directeur de théâtre Gilles Patrick Sabailon (GPS pour les intimes) pour assurer une soirée caritative en faveur de la gent canine.





**DIMANCHE 11 MARS 2018 à 17 h 30**  
**« ON N'EST PAS LÀ POUR TWISTER ! »**

**(Le Guinguette Show)**

Fidèles à leurs reprises décalées (Sheila, Cloclo, Bardo, et tant d'autres chanteurs en voie de disparition) les deux clowns à jupon vous invitent à un festival de danses, de mimes, d'humour et d'amour détournant l'accordéon et le ukulélé de manière originale et inattendue.



**Ciné-Concert / Tout public à partir de 8 ans**

**SAMEDI 24 MARS 2018 à 20 h 30**

**Salle André-Raynoird**

**« EN PLEIN DANS L'ŒIL »**

**(création de Jean-François Alcoléa, d'après l'œuvre cinématographique de Georges Méliès)**

Au service de l'image et de la narration, puisant dans l'univers fantastique ou dans l'univers burlesque, les douze films du ciné concert proposent une lecture actuelle et poétique de l'univers de Georges Méliès, considéré par les frères Lumière comme l'inventeur du septième art.

**Cinéma / Tout public à partir de 8 ans**

**MARDI 27 MARS 2018 à 20 h 30**

**Salle André-Raynoird**

**SÉANCE « COUPS DE COEUR »**

**DU FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE**

**(HORS ABONNEMENT)**

En Partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne), cette projection offre une sélection de films primés ou repérés au Festival 2018. A l'image de la production mondiale, cette sélection nous offre une diversité de genres à travers des courts-métrages vivants et imaginatifs.



**Théâtre / Tout public**

**SAMEDI 7 AVRIL 2018 à 20 h 30**

**Salle André-Raynoird**

**« SAUVONS LA SOIRÉE ?! »**

**(Théâtre Contre Jour, Comédie d'après Jean-Michel Ribes et Jean-Claude Grumberg)**

Ça commence au musée. Mais qui habite les musées ? Et que viennent y faire tous ces gens ? Du gardien épuisé en passant par les touristes abrutis jusqu'au groupe familial « de sortie », ils nous servent une avalanche de situations burlesques où chacun entretient un rapport bien particulier aux œuvres.

## MONDIAL RADIO

La Conférence Générale de l'UNESCO a proclamé que, chaque année, le 13 février serait la Journée mondiale de la Radio. Le Carrefour International de la Radio de Clermont-Ferrand, association loi 1901, propose une initiative partenariale destinée à la métropole clermontoise.

Chaque année, une manifestation d'une semaine autour de la journée mondiale, visera à montrer l'importance socio-culturelle majeure des ondes radios (radiophonie, télévision, enregistrements sonores et vidéos) aux XXe et XXIe siècles.

Pour préparer cette première, une réunion s'est tenue en mairie, en présence de Chantal Lelièvre, 1<sup>ère</sup> adjointe le 7 septembre dernier.

La première édition du Mondial Radio aura lieu à Romagnat du 12 au 17 février 2018.



## UNE EXPOSITION : UN SIECLE DE RADIO

Une exposition d'appareils de radio et d'enregistrement du son et de l'image permettra de découvrir postes récepteurs à galène, à lampes, à transistors, premiers postes de télévision, gramophones, électrophones, magnétophones, caméscopes, téléphone depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle

**Du mardi 13  
au samedi 17  
février 2018,  
de 10 h à 12 h  
et de 14 h  
à 17 h.  
Galerie du Parc**



## UNE BROCANTE SONORE VINTAGE

Le samedi 17 février à la salle Jacques-Prévert, les exposants proposeront des radios, électrophones, magnétophones, télévision, appareils de mesure, pièces détachées, documentation, disques, instruments de musique, petits appareils électriques...

## MOMENTS FORTS

### **Samedi 30 Septembre OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE DUO BONITO « CHANSONS À RISQUES »**

Une ouverture de saison pétillante et décalée avec le Duo Bonito. « Chansons à risques » c'est 14 chansons revisitées, 18 instruments, des pirouettes clownesques et une touchante histoire d'amour. Un public conquis et debout pour applaudir ce duo hors du commun, généreux et talentueux.



# MOMENTS FORTS

## EXPOSITION MICHEL BRUGEROLLES. DIXIÈME TRIENNALE MONDIALE DE L'ESTAMPE.

Dans le cadre de la dixième triennale mondiale de l'estampe, la Galerie du parc a accueilli l'artiste Michel Brugerolles. Ses gravures ont séduit les visiteurs qui ont pu effectuer une balade poétique au cœur de divers paysages, des tours en avion, ou encore quelques pas de danse...



## EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES PEINTRES DE ROMAGNAT (ARAL)

### Samedi 21 Octobre CONCERT JUBILEE

Le groupe « Jubilee et Black Affinité » a réchauffé la salle grâce à un répertoire de chants gospel et negro-spirituals. C'est dans un esprit de partage et de convivialité que les spectateurs, debout, ont été invités à unir leurs voix sur un inspirant « Everybody needs somebody » de conclusion.



### Mardi 24 Octobre « TROIS INTERMÈDES » DE L'ATR

L'atelier Théâtral Riomois nous a présenté trois intermèdes de Cervantès, « Le Vieillard jaloux », « La Caverne de Salamanca » et « Le Retable des merveilles ». La petite troupe a enthousiasmé le public par un jeu empreint de liberté et de spontanéité.

# MOMENTS FORTS

## EXPOSITION HOMMAGE À JACQUES ROUSSEAU

Ce sont les enfants du peintre qui ont sélectionné les tableaux pour cette exposition hommage à Jacques Rousseau. Des paysages enneigés d'Auvergne aux bords de mer en Bretagne, les visiteurs ont pu découvrir une œuvre intime dans un contexte marqué d'une douce nostalgie.



## EXPOSITION PIERRE-JEAN FONTRÈRE

Pierre Jean Fontfrère nous a présenté son « Intime Univers ». Interrogeant le rôle de la photographie sur le monde qui nous entoure, l'artiste a dévoilé de véritables captures du temps, dans une rétrospective des années 80 à aujourd'hui.

## Lundi 4 septembre RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES ECOLES DE ROMAGNAT



# MOMENTS FORTS

## Samedi 9 septembre ESSAIE MON SPORT

Démonstrations, initiations, inscriptions... Le 9 septembre, les bénévoles d'une vingtaine d'associations sportives ont présenté leurs disciplines à un public venu en nombre à la salle André-Raynoird et dans les équipements sportifs.



## CEREMONIE DE JUMELAGE A SALLES

Une délégation de six élus a accompagné les membres du Comité de Jumelage à Salles, en Gironde, du 20 au 22 octobre 2017. La municipalité salloise a offert à la ville de Romagnat un tableau de François Le Teich, célèbre peintre local, en sa présence, représentant le pont de l'Eyre à Salles. Afin d'honorer au mieux ce nouveau jumelage, le tableau a été accroché dans le hall d'accueil de la mairie de Romagnat.



## Vendredi 27 octobre CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE AU PROFIT DU CENTRE MÉDICAL INFANTILE (CMI) DE ROMAGNAT

Wild Geese et la chorale de Monton

# MOMENTS FORTS



**Lundi 6 novembre**  
**DON DU SANG : REMISE DE DIPLOMES**



**Samedi 25 novembre**  
**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**



**Dimanche 26 novembre**  
**SALON DU LIVRE : LES FEUILLES D'AUTOMNE**

Pour sa 3e édition, le salon du livre de Romagnat avait posé ses valises le dimanche 26 novembre à la verrière de la salle André-Raynoird.

La manifestation avait été repoussée d'une semaine par rapport à la date habituelle, qui est le 3e dimanche de novembre, pour faciliter l'organisation des concerts de la Sainte Cécile présentés par l'Eveil Romagnatois. Tout au long de la journée, le public est allé à la rencontre de nouveaux auteurs et a retrouvé les écrivains habitués de ce rendez-vous culturel annuel

de Romagnat. L'Association des Jeunes de Romagnat a accueilli les visiteurs autour de la buvette.

Le vin d'honneur a été un moment de partage, d'émotion et de musique : un hommage a été rendu aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 par une chanson interprétée par Laurent Mathoux à la guitare, avec la complicité de Serge Camaille, ainsi qu'à Jean Anglade, doyen des auteurs français et chanteur auvergnat, qui nous avait quitté dans la semaine.

Le principe de cette manifestation étant de tourner géographiquement sur la commune, l'édition 2018 se tiendra le 18 novembre à la salle Boris-Vian de Saulzet-le-Chaud, et ce sera le Foyer rural qui se tiendra derrière le comptoir.

**Mardi 5 décembre**  
**VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PEINTURE SUR SOIE**



# MOMENTS FORTS

## TELETHON 2017



## Lundi 11 décembre

### SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La ville de Romagnat met à la disposition du comité de la Ligue contre le Cancer du Puy-de-Dôme, un local pour une durée d'un an minimum. Ce local, situé dans l'ancien lycée professionnel, permettra à l'association de stocker et de trier des cartouches d'encre usagées. Elles seront ensuite vendues à une entreprise de recyclage pour financer l'association. La convention a été signée le lundi 11 décembre en mairie par Chantal Lelièvre, 1ère adjointe, représentant la commune de Romagnat et le professeur François Deméocq, président du comité de la ligue contre le Cancer du Puy-de-Dôme.



## Mercredi 20 décembre

### CEREMONIE DE REMISE DES LABELS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Mairie de Romagnat a été distinguée pour la réfection de la toiture et des voûtes de l'église d'Opme.

## UN PLUS DANS LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Des systèmes vidéo portiers ont été posés dans l'ensemble des entrées des groupes scolaires de la commune permettant ainsi d'identifier les personnes qui se présentent et de gérer l'ouverture des portes en toute sécurité.



Une barrière automatique a été installée au parking du groupe scolaire Jacques-Prévert. Il est réservé aux enseignants et personnels et permet de libérer des places de stationnement pour les parents d'élèves. En effet, le plan Vigipirate, toujours en vigueur, avait conduit la mairie à condamner ce parking proche du bâtiment et des classes.

## ACCESSIBILITÉ

Les gestionnaires des Établissements Recevant du Public (ERP) ont l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager à respecter un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Conformément à l'agenda accessibilité déposé en 2016, la mairie de Romagnat a exécuté différents travaux sur ses sites communaux :

- ▶ le Club de l'amitié du centre social «la Treille», situé rue André-Guignard, bénéficie désormais d'un accès handicapé facilité ainsi que d'une place de stationnement adapté.
- ▶ la salle Jacques-Prévert a bénéficié elle aussi d'un aménagement qui la rend désormais accessible à tous.
- ▶ au groupe scolaire Jacques-Prévert, un cheminement conforme aux exigences d'éclairage des cheminements piéton a été mis en place dans l'école. Une partie de la cour de l'école élémentaire a été rénovée en même temps que ces nouveaux aménagements.



- ▶ le terrain d'honneur Michel-Brun est désormais accessible aux personnes en situation de handicap. Un nouveau stationnement pour trois véhicules a été créé devant l'entrée des tribunes. Un cheminement pour fauteuils a été aménagé au bas des tribunes permettant l'accès aux matchs et aux sanitaires.
  - ▶ les locaux associatifs se trouvant dans l'ancienne école d'Opme ont fait l'objet de travaux, non encore terminés.
  - ▶ la voirie a été également aménagée afin de créer un cheminement pour fauteuil entre la place du Huit Mai et le complexe des Pérouses.
- L'année 2018 sera, elle aussi, l'année de l'accessibilité.

## RÉNOVATION DE LA PLACE FRANCOIS-MITERRAND

Les études préalables se poursuivent au niveau de Clermont Auvergne Métropole en concertation avec la commune et l'ensemble des concessionnaires (eau potable, éclairage public, Orange, Enedis et GRDF).

Des travaux de repérage des réseaux existants ainsi que des diagnostics de chaussée vont se dérouler au cours du premier trimestre 2018.

Le planning des travaux devrait pouvoir vous être communiqué dans le prochain bulletin.



## TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence «voirie - espace public» incluant l'éclairage public et l'assainissement relève d'une compétence transférée à Clermont Auvergne Métropole.

Courant novembre, après plusieurs années de chantier dans le quartier des rues de Tocqueville et des Écoles, les travaux se terminent enfin : rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, implantation d'une cuve de rétention des eaux de ruissellement pour soulager le réseau en aval, enfouissement des réseaux secs, nouvel éclairage public et réfection complète des enrobés. A l'heure où nous écrivons cet article, il reste à réaliser le marquage au sol ainsi que le grenailage du cheminement piéton rue des Ecoles.



## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Rue Paul-Cézanne, l'extension du réseau d'assainissement, désormais de la compétence de Clermont Auvergne Métropole, a été nécessaire en vue de la construction de quatre maisons individuelles.

## ANCIENNE CONCIERGERIE DU PARC

Les travaux ont débuté le 27 septembre. Auparavant, les agents municipaux avaient préparé le chantier : démolition des cloisons intérieures, enlèvement des pavés, etc. Certaines personnes ont pu être surprises de la profondeur des pieux qui ont été coulés : jusqu'à 16 mètres. C'est la conclusion de l'étude de sol qui l'a exigée.

La structure métallique a été montée, la réfection de la toiture suit son cours. Les travaux avancent conformément au planning... sauf si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

## QUATRE EXPOSITIONS DANS TROIS MUSÉES CLERMONTOIS

### MUSÉUM HENRI-LECOQ

#### *Mathissime*

**du 20 février au 4 novembre 2018**

Le muséum vous invite à découvrir Mathissime, l'expo qui va vous faire aimer les maths ! Cette exposition, où les mathématiques se conjuguent au jeu, s'adresse aux familles et aux enfants de plus de 6 ans.

Une place importante est laissée à l'expérimentation, permettant à chacun d'exercer et d'évaluer ses capacités d'attention, d'observation, de persévérance, de logique et de raisonnement. Un espace patrimoine présente les machines à calculer de Blaise Pascal ainsi que d'autres machines à calculer issues des collections du muséum.



©Roubaix, musée La Piscine, dist. RMN  
Grand Palais / Arnaud Loubry

### MUSÉE BARGOIN

#### *Voilées, que dévoilent l'art et la recherche?*

**du 7 février au 20 mai 2018**



L'exposition de douze portraits de femmes voilées, réalisés par l'artiste plasticien Pierre David, est le fruit d'un projet de recherche porté par le laboratoire Communication & Solidarité et le Service Université Culture (SUC) de l'Université Clermont Auvergne. Accueillies par le musée Bargoin, ces œuvres sont une invitation à questionner les problèmes de communication au sein de nos sociétés démocratiques. Au-delà des multiples aspects du voile, cet événement, par son approche sensible, interroge la complexité des relations humaines dans l'espace public.

***Sorties de fouilles : découvertes récentes à Cébazat***  
**du 14 février au 20 mai 2018**

En 2015, les archéologues fouillaient la zone d'aménagement concertée des Montels III à Cébazat. L'exposition du musée présente les découvertes majeures réalisées : un sanctuaire et des sépultures gauloises, un temple antique installé le long d'une voie romaine et un village routier avec ses activités artisanales et sa nécropole. Les spécialistes des diverses disciplines mènent l'enquête archéologique pour tenter de reconstituer le quotidien d'une petite agglomération rurale proche de la capitale arverne.



©Evéha

### MUSÉE D'ART ROGER-QUILLIOT

#### *Intimités en plein air, les paysages d'Édouard Vuillard et Ker-Xavier Roussel*

**du 3 mars au 24 juin 2018**

L'exposition propose de cheminer avec deux artistes majeurs du mouvement Nabi à travers un parcours croisé de quelques 90 peintures, pastels et dessins d'Édouard Vuillard (1868-1940) et Ker-Xavier Roussel (1867-1944). Les œuvres de cette exposition prêtées par le musée d'Orsay et d'autres grands musées ainsi que par des collectionneurs privés en Europe sont, pour certaines, montrées pour la première fois au public.

Édouard Vuillard est un des fondateurs des Nabis et Ker-Xavier Roussel, son condisciple au lycée Condorcet, épouse sa sœur. Les deux peintres peignent et dessinent souvent ensemble. Leurs choix techniques les rapprochent, notamment leur pratique du pastel, et tous deux vouent un intérêt particulier au paysage. Au début de leurs carrières, ils cherchent à renouveler la peinture de paysage en lui appliquant l'esthétique nabis, à peindre la lumière avec une grande sensibilité et expriment une atmosphère de plus en plus symbolique.

Dans les années 1930, Vuillard et Roussel obtiendront de grandes commandes publiques : la décoration du théâtre de Chaillot à Paris pour Vuillard en 1937 et celle du palais de la Société des nations à Genève pour Roussel.

## AGIR POUR UN MEILLEUR TRI : ADOPTONS LES BONS GESTES

Parmi les déchets collectés dans la poubelle jaune, il est fréquent de constater des erreurs, souvent dues à un manque d'informations. Voici quelques conseils pour vous aider à mieux trier vos déchets !

### DANS LA POUBELLE JAUNE, NE PAS DÉCHIRER, NI EMBOÎTER LES DÉCHETS

Avant d'être recyclés, les papiers et les emballages sont conduits au centre de tri où ils sont séparés par matière : journaux-magazines d'un côté, cartons de l'autre, bouteilles en plastique conditionnées en balles, emballages en acier compactés en cube...

Cette opération est réalisée par des machines complexes qui analysent les types de matières. En fin de chaîne, des opérateurs affinent cette sélection pour garantir une qualité irréprochable. Pour permettre leur recyclage, les papiers doivent avoir une taille suffisante (plus de 10 cm). Les confettis et papiers déchirés, trop petits, seront mis au rebut. De même, les emballages ne doivent pas être emboîtés : une bouteille coincée dans une boîte de conserve grippera la machine, ces deux matériaux étant valorisés différemment.

### PAS DE TEXTILES DANS LA POUBELLE JAUNE

Depuis quelques années, les filières de recyclage du textile se sont organisées pour valoriser les « Tissus, Linges et Chaussures » (TLC). Ces textiles sont répartis entre différentes associations pour être vendus en friperie, donnés ou utilisés en chiffons d'essuyage. Pour cela, des containers spécifiques acceptant tous les TLC, quels que soient leur état, ont été installés. A Romagnat, vous les trouverez

- ▶ avenue Jean-Moulin, sur le parking du stade,
- ▶ à l'angle de la rue de la Prugne et de la rue du Maréchal-Fayolle,
- ▶ à la déchetterie.

### PAS DE VERRE DANS LA POUBELLE JAUNE

Le verre a l'avantage d'être un matériau qui se recycle à l'infini, sans perte de qualité. En revanche, il présente l'inconvénient de se casser lors de la collecte. Qu'ils soient sous la forme d'une bouteille ou d'un pot, les emballages en verre doivent être apportés en colonne à verre. **Jamais ils ne doivent être jetés dans la poubelle jaune** car les morceaux de verre se mélangeraient aux papiers-cartons et risqueraient de provoquer de graves accidents.



Pour permettre la collecte du verre, dix-huit colonnes sont installées à Romagnat. Les emplacements sont répertoriés sur le site [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu) (rubrique préserver, recycler/gestion des déchets/tri du verre).

**Si vous avez encore un doute sur le type de déchets que vous pouvez mettre dans le bac jaune, retrouvez toutes les consignes de tri sur le site [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu).**

## LE CODE DE LA ROUTE ÉVOLUE

Les évolutions récentes du code de la route visent à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes, en particulier lorsqu'ils circulent en milieu urbain.

Avec ces nouvelles règles, de nouveaux panneaux et de nouvelles signalisations apparaissent. Les sanctions sont plus sévères.

### ZONE DE RENCONTRE : PIÉTON D'ABORD

Depuis 2008, la zone de rencontre définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacements, où les piétons sont prioritaires (sauf vis-à-vis des tramways) et peuvent marcher librement partout, y compris au milieu de la rue. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes.

### ZONE 30

En zone 30, la vitesse est limitée à 30 km/h. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes. En abaissant la vitesse de 50 à 30 km/h, le nombre et la gravité des accidents diminuent considérablement. Les rues sont plus sûres pour les enfants, les personnes âgées ou les cyclistes.



### UN PIÉTON VEUT TRAVERSER : JE LUI CÈDE LE PASSAGE

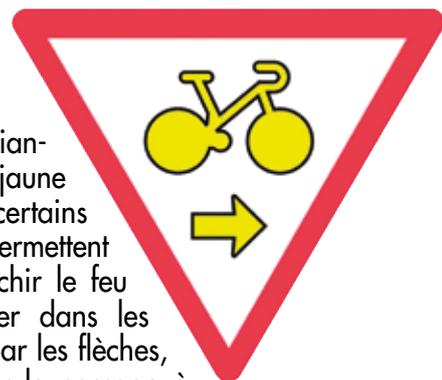
Tout conducteur est tenu de céder le passage au piéton qui s'engage de façon régulière dans la traversée d'une chaussée ou qui manifeste clairement son intention de le faire.

Cette règle vient compléter le principe de prudence, inscrit dans le code de la route, qui indique que tout conducteur doit faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables.

**Un conducteur qui refuse le passage à un piéton encourt une amende de 135 € et un retrait de 4 points du permis.**

### CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AUX FEUX

De petits panneaux triangulaires avec un vélo jaune sont apparus sur certains feux tricolores. Ils permettent aux cyclistes de franchir le feu rouge pour s'engager dans les directions indiquées par les flèches, sous réserve de céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent, en particulier les piétons.



### SENS INTERDIT, SAUF CYCLISTE

Le panneau « sauf vélo » ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement, de plus en plus courant, est la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Ne soyez pas surpris de croiser un cycliste circulant face à vous et pensez à regarder des deux côtés en traversant une rue à sens unique.

## SAS CYCLISTE : UNE POSITION AVANCÉE

Le sas cycliste est un espace réservé aux cyclistes. Il est placé juste avant le feu tricolore et est délimité par une ligne pointillée en amont de laquelle les véhicules motorisés doivent s'arrêter. Il est matérialisé par des pictogrammes vélo. Son accès est généralement prévu par une bande cyclable. Il devrait bientôt être généralisé dans tous les carrefours à feux.



Le sas a pour objectif d'améliorer les conditions d'attente et de redémarrage des cyclistes. Au feu rouge, il leur offre une position avancée qui leur permet d'être plus visibles ; et leur évite par exemple de se retrouver cachés dans l'angle mort des véhicules qui tournent. Il facilite aussi leur mouvement de tourne-à-gauche et les éloigne des pots d'échappement.

## CYCLISTES, ÉCARTEZ-VOUS DES VÉHICULES EN STATIONNEMENT

Désormais, sur les voies où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 50 km/h, les cyclistes peuvent s'écarter du bord droit de la chaussée d'une distance nécessaire à leur sécurité, lorsque des véhicules y sont stationnés.

## STATIONNEMENT TRÈS GÊNANT : 135 € !

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions sont désormais passibles d'une amende de 135 € contre 35 € auparavant. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

Les automobilistes doivent rester à une distance de sécurité suffisante derrière les cyclistes et ne pas les forcer à serrer à droite.

## SAPEURS-POMPIERS DE ROMAGNAT

Le volontariat est un engagement citoyen, il est le socle de l'organisation des secours en France. Aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, ils assurent un maillage complet du territoire, ce qui permet à tous d'avoir accès aux secours.

Ils sont 200 000 à avoir fait le choix en parallèle de leur activité professionnelle de consacrer du temps au service de la communauté. 80% des sapeurs-pompiers sont des volontaires

## LES CONDITIONS POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

- ▶ avoir 16 ans
- ▶ résider légalement en France
- ▶ être en situation régulière au regard du service National
- ▶ jouir de ses droits civiques
- ▶ remplir les conditions médicales et physiques

## Renseignements

Tél. 06 70 91 23 61

**Au quotidien pour votre sécurité**

**Les sapeurs-pompiers de Romagnat recrutent des volontaires**

Rejoignez-nous ! Contact et renseignements

**06 70 91 23 61**

Amicale Sapeurs-Pompiers Volontaires Romagnat

## VIRADE DE L'ESPOIR

Comme tous les ans, le dernier dimanche de septembre a vu se dérouler à Romagnat, la Virade de l'Espoir pour l'association Vaincre La Mucoviscidose.

Cette association a été créée en 1965 par des parents d'enfants atteints par la maladie. A cette époque, on ne prédisait pas plus de sept ans d'espérance de vie et la première virade voyait le jour à Romagnat en 1985.

Depuis, la recherche a fait des progrès considérables : plus d'un tiers des patients est adulte et atteint l'espérance de vie de cinquante ans.

L'association compte aujourd'hui plus de 7 830 adhérents.

La mucoviscidose touche principalement les voies respiratoires et digestives. C'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfant : deux millions de personnes sont porteuses du gène sans le savoir et peuvent le transmettre à leur enfant sans le savoir.

La Virade de l'Espoir est une manifestation dans le but de sensibiliser le public à cette maladie et de collecter un maximum de dons pour aider la recherche.

Le lancement de cette virade a eu lieu dès le samedi soir à la salle André-Raynoird avec un spectacle qui a été proposé par Attitude Créa'Danse intitulé la Traversée des Temps.



Le lendemain, de nombreuses animations ont été proposées sur le site au cours de la journée pour petits et grands.

Des parcours pédestres, des parcours VTT, initiation à la marche nordique, biathlon avec tir à la carabine laser, canitrail, circuit voitures radiocommandées, etc.

Un apéro concert animé par le groupe Bouc&Miss Hair et une truffade pour le repas de midi.

Le traditionnel lâcher de ballons a clôturé cette journée à 17 h 30.

Une journée que les bénévoles souhaitaient conviviale, pleine de générosité et d'espoir pour les malades.

Ingrid Gilbert, organisatrice de la Virade de l'Espoir de Romagnat, et son équipe de bénévoles tiennent à remercier les donateurs pour leur fidélité ainsi que les nombreux partenaires qui permettent l'organisation de cette manifestation.

## CSPC

Le Comité Social du Personnel Communal de Romagnat (CSPC) organise un vide-dressing le dimanche 14 janvier de 9 h 30 à 17 h 30 à la salle André-Raynoird.

Les exposants proposeront des vêtements, des chaussures mais aussi des accessoires (sacs, bijoux fantaisie, ceintures...) pour tous (femmes / hommes / enfants).

L'entrée est gratuite et vous pourrez vous restaurer à la buvette avec des gâteaux et des boissons chaudes ou fraîches.

**Renseignements : 07 69 46 71 14 – 06 69 63 26 37**  
**cspc@ville-romagnat.fr**

**ROMAGNAT** Salle André-Raynoird

**VIDE-DRESSING**  
Vêtements-chaussures-accessoires

**DIMANCHE 14 JANVIER**  
9 h 30 - 17 h 30

Entrée gratuite

Buvette & gâteaux

EXPOSANTS  
6 € emplacement (3 mètres)  
10 € avec repas (sandwich, fruit, boisson, café)

Renseignements / Réservations  
07 69 46 71 14 - 06 69 63 26 37  
cspc@ville-romagnat.fr

## LES DONNEURS DE SANG À L'HONNEUR



Le 6 novembre, 222 donneurs de sang de la commune étaient invités par l'Etablissement Français du Sang (EFS) à la remise des diplômes et insignes attribués par le ministère de la santé dans le salon de la mairie. Michel Fanget, député, Eléonore Szczepaniak, conseillère départementale, Laurent Brunmuro, maire, et le docteur Alberto Motta-Cano, représentant l'EFS, ont honoré de leur présence cette manifestation organisée par l'association pour le don de sang bénévole à Romagnat.

La cérémonie a permis de retracer l'histoire du don de sang local et de faire un point quant à son évolution. En 1959, la première collecte de sang organisée sur la commune permettait de recueillir 25 poches de sang. En 58 ans, 14 700 poches ont été prélevées en 194 collectes.



En 1972, Daniel Degeorges fonde la section des donneurs de sang de la commune qui acquiert, en 1996, le statut d'association. En 2003, le nouvel intitulé est « Association pour le don de sang bénévole à Romagnat ». Depuis 2009, date de la dernière remise de diplômes quelques évolutions sont à souligner. Sur le plan information, quatre banderoles sont dorénavant installées une semaine avant la collecte aux entrées de la commune. Le jour même de la collecte, cinq panneaux rénovés, positionnés aux entrées de la commune, rappellent « Aujourd'hui, collecte de sang » et deux flammes signalent l'entrée de la salle de collecte. Au terrain Michel-Brun, sur la main courante, un message rappelle aux sportifs et aux spectateurs « Merci ! DONNEZ VOTRE SANG Redonnez ! ».



Hubert Vitry, Eléonore Szczepaniak, Anna Di Tommaso, Laurent Brunmuro, Michel Fanget et Frédéric Echalié (200 dons)

Au niveau accueil et conditions de collecte, celles-ci se poursuivent dans la salle André-Raynoird, l'accueil des enfants pendant le don de leurs parents est toujours assuré par deux bénévoles du centre social.

Enfin, le message fondamental en cette période de manque de sang récurrent en 2017 : c'est des donneurs et surtout des futurs donneurs que dépendent la vie et la santé des enfants, des mamans, des opérés, des brûlés, des malades. Si 100 % de la population peut avoir besoin de sang, seulement 4 % de la population donne son sang. De 18 à 70 ans, il n'est jamais trop tard pour y penser. Chaque fidèle donneur doit en parrainer un nouveau. Le don de sang : un geste simple et irremplaçable.

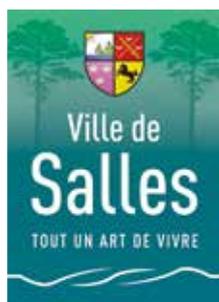
**Renseignements : Association pour le don de sang bénévole à Romagnat - Tél 06 89 83 58 90**

## DONNER SON SANG PEUT SAUVER UNE VIE

En 2018, quatre collectes auront lieu dans la salle André-Raynoird du complexe des Pérouses de 16 h 30 à 19 h 30 aux dates suivantes :

- ▶ **lundi 19 mars**
- ▶ **lundi 25 juin**
- ▶ **lundi 10 septembre**
- ▶ **lundi 10 décembre.**

## COMITÉ DE JUMELAGE Deuxième acte avec Salles



La salle du Conseil Municipal de Salles était comble ce vendredi 20 octobre 2017 pour la deuxième étape de la cérémonie de jumelage entre Salles et Romagnat. C'est une délégation Romagnatoise forte de 37 membres autour de son maire Laurent Brunmurol qui s'est déplacée en Gironde pour signer l'acte définitif de jumelage.

Déjà, le 26 mai dernier pour la première étape, Romagnat avait reçu les Sallois, commune située au sud du département de la Gironde et à proximité du bassin d'Arcachon, appelée le « paradis des Landes ». Ce qui fait son charme, c'est son fleuve, l'Eyre, un cours d'eau de plus de 100 km de méandres, une sorte de petite « Amazonie française » par sa forêt galerie ce qui offre bien des complémentarités à Romagnat.

Cette rencontre a été l'occasion de promouvoir notre ville auprès de nos nouveaux amis sallois et tisser les liens dans les domaines culturels, sportifs et autres. Des actions devraient être conduites à moyen et long terme afin que ce jumelage devienne pérenne. Pour cela, le Comité de Jumelage devra, en liaison avec les associations locales, faire fructifier le partenariat sous toutes ses formes, concevoir des actions et les développer, faire aboutir les demandes recevables... en relation avec les représentants de la ville de Romagnat et de Salles.



Les deux maires ont conclu cette soirée par un message tourné vers l'avenir et, profitant de l'échange de cadeaux, Monsieur le maire de Salles, Luc Dervillé, d'ajouter : « les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts » symbolisé par le tableau représentant le « Pont de Salles sur l'Eyre » de François Le Teich, offert au maire de Romagnat. A partir de maintenant, les échanges vont être officialisés, ce qui est une vraie chance pour chacun d'entre nous, tout spécialement pour les jeunes, tant dans le domaine éducatif que sportif.

La soirée s'est poursuivie par un apéritif géant, ponctuée d'interludes musicaux portés par l'Harmonie Salloise, avec la volonté de chacun de découvrir de nouveaux horizons, de partager, d'avancer et d'accompagner la jeune génération sur les sentiers de l'ouverture vers l'extérieur.

Au programme de ce week-end de jumelage, découverte du patrimoine culturel et historique sans oublier la gastronomie régionale. Visite des églises de Saint-Pierre de Mons et Saint-Michel de Lugos, fleurons de l'architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle, du musée de l'huître à Cujan-Mestras, avec dégustation à La Teste. Une belle manière de débiter une aventure commune.

## FLEP



### Quelques nouvelles du FLEP

Voici le premier trimestre de l'année quasiment terminé, et avec lui la vague d'inscriptions aux différentes activités proposées par le FLEP.

Nous retrouvons avec joie nos fidèles adhérents mais accueillons aussi de nouvelles têtes !

D'ailleurs, c'est avec enthousiasme que nous renforçons l'équipe de professionnels qui œuvre pour le bon fonctionnement de l'association. Nous souhaitons la bienvenue à Dalila Ghezala et Marie-Christine Paugnat.

Si beaucoup d'activités ont autant d'inscrits que l'an passé, certaines ont vu le nombre de participants diminuer un peu. D'autres ont dû refuser quelques personnes et ont d'ores et déjà ouvert des listes d'attente pour l'année suivante.

Malheureusement, et contre toute attente, la nouvelle

proposition pour une activité Aquafitness au CMI de Romagnat, n'a pu voir le jour.

En revanche, les chœurs d'enfants et de femmes ont rencontré un franc succès. On aime chanter à Romagnat, ainsi que jouer de la musique : nos professeurs de guitare, piano, accordéon et synthétiseur sont très sollicités.

Afin de découvrir le fruit du travail de chacun, n'oubliez pas les différents rendez-vous d'ores et déjà fixés :

► **24 mars 2018** : Carnaval

► **8 et 9 juin 2018** : Rencontres Départementales de Théâtre Enfants à la salle André-Raynoird

► **16 juin 2018** : gala de Cirque et Danse

► **23 juin** : Fête du FLEP

et surtout n'oubliez pas **l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu le mardi 23 janvier 2018 à 18 h dans les locaux du FLEP**

## FA SI LA DANSER



Vous voulez passer des moments conviviaux ?

Rejoignez-nous en couple pour un apprentissage des danses de salon : séances les mercredis et vendredis

**Renseignements : Tél. 06 73 45 06 32**



## CRÈCHE L'ARBRE DE VIE



La micro-crèche associative L'Arbre de vie est située dans une maison avec jardin au 9 rue de Laubize, à Romagnat. Cette structure se veut un véritable lieu de vie qui peut accueillir dix enfants, âgés de 3 mois à 4 ans, encadrés par quatre professionnels de la petite enfance. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

### AU CŒUR DE NOTRE PROJET :

- une équipe de professionnels diplômés et expérimentés
- une qualité de l'accueil des enfants et de leur famille
- une priorité à l'autonomie et à la sécurisation des enfants
- des repas et des goûters bio fournis et préparés sur place

La crèche est gérée par une association loi 1901 (à but non lucratif).

L'association L'Arbre de vie permet, d'une part, aux parents, d'être au cœur du projet de la crèche, d'autre part, d'être un lieu d'échange pour des personnes intéressées (professionnels, parents, grands-parents...) par les questions relatives à l'éducation des jeunes enfants. L'association est ouverte à tous alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

ARAL

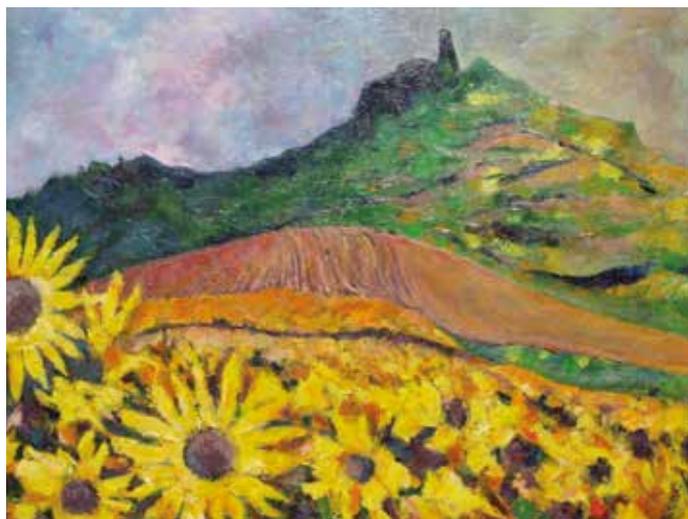


L'ARAL (Association des peintres de Romagnat) prévoit deux manifestations cette année : deux expositions qui auront lieu à la Galerie du Parc :

► le Printemps de Romagnat, du 12 au 25 mars 2018

► le Salon d'Automne, du 2 au 16 septembre 2018

Pour faire connaître son activité et pour inciter de nouveaux talents à rejoindre le groupe, **une journée portes ouvertes sera organisée à l'atelier d'Opme le samedi 17 mars après-midi, à partir de 14 h.**



Rappelons qu'il n'est pas dispensé de cours de peinture dans les séances du jeudi après-midi à l'atelier d'Opme, mais que peuvent participer avec profit, en partageant le savoir-faire et la motivation des peintres expérimentés de l'ARAL, les amateurs volontaires qui désirent approfondir leur pratique de la peinture de chevalet.

Tous les renseignements complémentaires seront fournis à l'occasion de cette rencontre sur place.

## COMITÉ DES FÊTES



**DÉMARRAGE DU TELETHON 2017  
AVEC LA SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU**



Le Comité des Fêtes de Romagnat a invité les Romagnatois à partager un repas pour déguster le Beaujolais Villages nouveau pour la onzième fois !! et toujours au bénéfice du Téléthon !!

Les Romagnatois ont bien répondu présents puisque plus de 160 personnes ont participé à la soirée animée par Michel et Jean-Michel, toujours fidèles et bénévoles. Le repas a été préparé par la société API Restauration à un tarif préférentiel pour le Téléthon en offrant également un jambon pour l'entrée. Un grand merci à eux !

Le Beaujolais nouveau, comme les années précédentes, est produit à proximité du caveau de Clochemerle à

Vaux-en-Beaujolais. Cette année, c'est le vin servi à Romagnat qui a été retenu une nouvelle fois par le Caveau pour l'année. Félicitations au viticulteur !

Le Téléthon s'est poursuivi avec de nombreuses animations prévues avec les associations locales et en particulier le Marathon du Tricot, le Concert de « Et si on chantait », les Foulées de l'espoir avec l'ASR Athlétisme et le Foyer Rural d'Opme, une tripe portugaise proposée par Foot Loisirs, un concours de belote proposé par le Comité des Fêtes et vraisemblablement d'autres initiatives associatives locales. La Banda de l'Eveil Romagnatois était également présente. Les enfants des écoles primaires ont participé à une course solidaire organisée par l'école primaire Jacques-Prévert (enseignants et périscolaires). Le Comité des Fêtes espère pouvoir rester à la hauteur des dons de l'an dernier.





## ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (EREA) DE LATTRE DE TASSIGNY, OPME, ROMAGNAT

### SEMAINE SANTÉ SÉCURITÉ CITOYENNETÉ DU 16 AU 20 OCTOBRE 2017

Les élèves de l'EREA de Lattre de Tassigny ont consacré la semaine du 16 au 20 octobre 2017 à la santé, la sécurité et la citoyenneté. L'ensemble de l'équipe pédagogique, l'infirmière ainsi que des intervenants (de la sécurité à la T2C, de la sécurité routière, de Libber Addict, du Planning familial, de la PJJ) ont proposé de multiples ateliers permettant de mieux appréhender différentes thématiques citoyennes, de les comprendre et de se les approprier. Une réflexion commune a permis d'identifier les règles de bonne conduite et de savoir-vivre à mettre en œuvre, en collectivité, en milieu professionnel comme dans les transports en commun.

Dans le cadre de la santé, les élèves ont pu valider l'attestation du PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique). Ils se sont adonnés aux sports collectifs en jouant au foot, foot-golf et tennis de table.

L'accent a été mis sur la notion de sécurité au travail afin que soient validés le diplôme de SST (sauveteur secouriste du travail) et les attestations professionnelles obligatoires dans le secteur du bâtiment, comme les habilitations électrique et échafaudage R408.

Dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle, des méthodologies de recherche de stage et d'emploi ont été dispensées à chaque groupe d'élèves. L'ensemble des élèves se sont exercés à des entretiens d'embauche avec des professionnels des BTP. Enfin, des élèves ont pu visiter l'entreprise des « Eaux de Volvic ».

Dans le domaine artistique, tous les élèves encadrés par les enseignants et une intervenante ont réalisé collectivement une œuvre en lien avec le développement durable.

### Remise des diplômes

La semaine s'est conclue au lycée avec la remise officielle des diplômes de la promotion des élèves 2016-2017 en présence des parents et de l'ensemble de la communauté éducative, autour d'un buffet fort apprécié.





## FOYER RURAL DE SAULZET-LE-CHAUD

5 ans déjà... que le Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud a repris ses activités.



L'année 2017 s'est terminée comme d'habitude avec le repas dansant qui a été l'occasion d'une belle soirée, et les villageois se sont retrouvés le 15 décembre en fin de journée pour fêter l'approche de Noël autour d'une bonne soupe de légumes accompagnée de marrons, de pâtisseries et de vin chaud.

Dans l'église, les choristes de « Si on chantait » ont offert un beau moment de chanson. Merci à eux et à leur chef de chœur Cécile Bonnigal ainsi qu'à la famille Vazeilles qui, encore une fois, a affronté le courant d'air frais de

la rue de l'Eglise avec l'orgue de barbarie. Après l'Assemblée Générale de début janvier à l'occasion de laquelle nous avons « tiré les rois », 2018 verra se dérouler le programme d'activités habituel :



## PASTOURELLE AUVERGNATE



### JOURNÉES DU PATRIMOINE

La Pastourelle d'Auvergne a reçu l'exposition de costumes traditionnels de quatre groupes du secteur Sud-Ouest de la Fédération Amicale Folklorique Nationale, lors de journées de patrimoine. Le but de cette exposition était de mettre en lumière le travail de recherche et de reconstitution que les groupes affiliés à cette fédération fournissent afin de rester aussi fidèle que possible aux tenues que portaient nos ancêtres. Même si les visiteurs n'ont pas été très nombreux, ils se sont cependant montrés très intéressés et ont salué cette initiative. Le but a donc été atteint : montrer que pour faire du folklore, il ne suffisait pas de « prendre un ou deux vieux vêtements dans le grenier » ...

### TREIZIÈME ALIGOT GÉANT

Le dimanche 15 octobre, environ deux-cents gourmands se sont retrouvés lors du traditionnel aligot organisé par la Pastourelle d'Auvergne. Les convives ont pu déguster charcuterie du pays et aligot de l'Aubrac, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

### REPRISE DES RÉPÉTITIONS

Le groupe a repris ses répétitions, les vendredis de 20 h 30 à 22 h, au gymnase de l'école Jacques-Prévert. Toutes les personnes désirant découvrir ou pratiquer les danses traditionnelles auvergnates sont les bienvenues, débutantes comme confirmées. Les musiciens traditionnels (cabrette, accordéons, vielle ou autres) peuvent également venir nous retrouver. La pratique de la danse folklorique, loin des clichés poussiéreux, représente un excellent loisir. Elle permet en effet de pratiquer une



- ▶ participation au concours de belote des chasseurs en mars
- ▶ vide-grenier et casse-croûte avec tripes le 21 avril
- ▶ fête du village, avancée cette année au 9 juin
- ▶ concours de pétanque organisé par les jeunes le 1<sup>er</sup> septembre

Vous retrouverez ces dates sur l'agenda municipal 2018. Enfin, repas dansant en novembre et soirée de Noël... en décembre !

Ce planning n'a rien d'immuable, bien sûr, il évoluera sans doute à l'avenir. D'ailleurs, à cela s'ajoute ponctuellement la participation à diverses manifestations, culturelles notamment, et... c'est à peu près tout, parce que l'équipe aux commandes autour du Président Meddour ne peut pas faire beaucoup plus, et surtout parce que notre but avoué est bien d'apporter des occasions de



rencontre aux Saulzetois qui le souhaitent, qu'ils soient jeunes ou « vieux », anciens du village ou nouveaux habitants, du centre bourg ou de la périphérie. Avec la « vie moderne », ce n'est pas toujours facile de se rencontrer ; alors, profitez-en !



activité physique et de s'enrichir au contact des autres cultures lors de festivals, tout en créant du lien social entre les générations (nos adhérents ont entre 5 et 85 ans).

Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, la porte est ouverte ! **Contactez-nous au 04 73 77 06 02.**

## THÉ DANSANT ANNUEL

Notre traditionnel thé dansant annuel se déroulera le dimanche 25 février après-midi, avec l'orchestre Laure Forestier. Nous vous attendons nombreux.



## ARSEP



Prochaines manifestations au profit de la fondation ARSEP organisées par le Comité local de la Fondation ARSEP qui aide à la recherche sur la sclérose en plaques. En France, 100 000 personnes dont 700 enfants sont atteintes par cette maladie neurologique et inflammatoire du système nerveux central.

► **Samedi 10 février 2018 à 20 h 30** : théâtre avec la Troupe Les Volpailoux à la salle Harmonia à Veyre-Monton

► **Mercredi 30 mai 2018 à 20 h 30** : Journée Mondiale de la Sclérose En Plaques avec la chorale Samshabati à la salle André-Raynoird à Romagnat

► **Vendredi 15 juin 2018 à partir de 19 h** : tournoi de foot caritatif organisé par l'ASR Football au stade de foot de Romagnat

► **Dimanche 18 novembre 2018 de 14 h à 19 h** : thé dansant animé par Jean-François Blanc à la salle André-Raynoird à Romagnat

### Renseignements

Mme **LÉCLERC-GONZALEZ Irène**

Déléguée régionale Auvergne de la Fondation ARSEP

Fondatrice du comité Sourire Espoir Patience

Tél. 06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59

arsep.romagnat@orange.fr

facebook : comité sourire espoir patience

## FOYER RURAL D'OPME



Le week-end du 9 et 10 septembre, les jeux Opme'lymptiques ont animé la fête du village d'Opme et les enfants ont pu frapper sur les pinatas afin de faire tomber quelques friandises.

Mardi 31 octobre, soir d'Halloween, les sorcières, vampires, fantômes et autres petits monstres ont envahi les rues d'Opme. Les habitants leur ont gentiment ouvert leur porte et offert plein de bonbons.



## LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

### OPÉRATION NICHOURS



De nouveaux nichours, trois pour mésanges et deux pour rouges-gorges et rouges-queues noirs ont été installés dans le refuge LPO du parc de Tocqueville au début de l'hiver. Fabriqués à l'origine par un chantier de jeunes et stockés dans un local communal, ces nichours ont été rénovés et placés judicieusement dans le parc. Ils viennent compléter les nichours déjà en place, ce qui porte à dix le nombre de sites de « nidification aidée » dans ce refuge. Ils constitueront aussi un outil pédagogique lors des sorties printanières avec le public et les élèves des écoles. Notons que le bois de certains de ces nichours a nécessité une peinture verte de protection sur les faces extérieures ; le produit utilisé est sans aucun risque pour les oiseaux et la faune en général, puisqu'il s'agit d'une peinture écologique à base d'huile végétale, utilisée notamment en apiculture.

Suite à la nidification prometteuse d'hirondelles de fenêtre dans les nichours artificiels du bourg de Romagnat, quatre autres nichours ont été installés cet hiver afin de soutenir la nidification de cette espèce. Nous tenons à rappeler, encore une fois, que la destruction des nids et la perturbation intentionnelle des hirondelles sont interdits par la loi et que les petites nuisances occasionnées par leurs fientes le temps de leur nidification peuvent être facilement évitées par la pose de petites planchettes.

### OPÉRATION MANGEOIRE AVEC LE CENTRE MÉDICAL INFANTILE

Une mangeoire a été réalisée par les jeunes du CMI et inaugurée en leur présence au cours du mois de novembre dans le refuge LPO du Parc de Tocqueville, sur le site même où elle sera prochainement installée. De haute qualité (bois de chêne, visserie inox, plexiglass épais...), elle permettra de nourrir les petits passereaux (mésanges, pinsons, verdiers, chardonnerets, gros-becs.....) durant les périodes les plus froides de l'hiver. Un grand merci à Thomas, Jikaël, Samanta et Sylvain, et à leurs éducateurs pour leur investissement et la grande qualité de leur réalisation.



### OPÉRATION Tournesol

Le 18 novembre, c'est un peu plus de deux tonnes de graines de tournesol (en sacs de 10 et 20 kilogrammes) qui ont été distribuées au point de retrait de Romagnat. Outre qu'elle permet à de nombreux Romagnatois d'admirer les petits passereaux à la mangeoire et d'aider ces derniers durant l'hiver, cette opération est aussi un soutien important à l'agriculture biologique respectueuse de l'environnement et aux actions de la LPO en Auvergne. Merci aux bénévoles et à la mairie de Romagnat pour l'aide précieuse lors de l'acheminement et la distribution des sacs.



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le samedi 21 octobre 2017, s'est déroulée une session d'initiation aux gestes de premiers secours, assurée par trois formateurs SST (Sauveteurs secouristes du travail) également sapeurs-pompiers à la caserne de Romagnat. L'opération, à l'initiative de la mairie et de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Romagnat, permet de dispenser gratuitement des cours théoriques et pratiques sur les thèmes du saignement abondant, de l'étouffement ou de l'arrêt cardiaque (entre autres), mais ne délivre en aucun cas d'attestation ou de diplôme.

Toute personne ou association souhaitant profiter de ces initiations est invitée à prendre contact avec l'amicale des Sapeurs-pompiers de Romagnat via l'adresse mail [amicale.spv63romagnat@gmail.com](mailto:amicale.spv63romagnat@gmail.com), afin de pouvoir organiser de futures sessions.



## RÉCRÉATIONS



Créée l'an dernier par quelques parents d'élèves pour relancer la fête de l'école primaire Jacques-Prévert, « RécréActions » est une association à but non lucratif (loi 1901). Elle a pour objectif d'organiser sur la commune de Romagnat des manifestations (kermesse, bourse aux jouets, fête du livre...) afin d'aider au financement de la fête de l'école et de participer à diverses activités extra scolaires (cinéma, sorties...)

Et tout ça dans la joie et la bonne humeur !

Récréactions, ce sont des parents dynamiques avec tout un programme !

**Renseignements : [recreations@googlegroups.com](mailto:recreations@googlegroups.com)**

**Président : Thierry Michel (06 73 56 22 37)**





## LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Depuis plus de 30 ans, le Groupe Scouts et Guides de France - Arverne fait vivre les valeurs du scoutisme. Cette année, près de 110 enfants sont inscrits dans les différentes tranches d'âge (6-8 ans, 8-11 ans, 11-14 ans, 14-17 ans et 17-20 ans) encadrés par une trentaine de jeunes chef•taine•s.



Cette année encore, toutes et tous ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire de fin d'année. Ils vivent l'Aventure Scoute centrée cette année sur « Artisan de paix », et préparent leurs camps de l'été grâce aux chef•taine•s, jeunes adultes formés (BAFA) et piliers du mouvement. Le Groupe Arverne recrute des chef•taine•s bénévoles.

**Renseignements**  
[rg.arverne@gmail.com](mailto:rg.arverne@gmail.com)



## ASR PLONGÉE

Créé en 1963, le Parc National de Port-Cros dans le Var est le premier parc terrestre et marin d'Europe bénéficiant d'un haut niveau de protection compte tenu du caractère exceptionnel du nombre d'espèces protégées. C'est dans ces paysages idylliques de Méditerranée que s'est déroulée la sortie d'octobre de la section Plongée. Une trentaine de participants ont pu apprécier les sites légendaires de la Gabinière, de la Pointe du Vaisseau ainsi que l'épave du Donator du Spahis et de l'Ilot de la Fourmigue.





## ASR ATHLÉTISME

La saison à l'ASR Athlétisme débute en beauté avec des marcheurs et coureurs présents et performants.

Le 24 septembre 2017 a eu lieu la mythique épreuve du trail du Sancy Mont-Dore, avec une belle performance d'Olivier Demars qui termine 7<sup>e</sup> du 110 km.

Il fallait bien que les couleurs romagnatoises soient présentes pour cette nouvelle édition du marathon de Clermont : elles ont brillé avec la victoire de Clément Bonnefoy en espoir et de Jean Paul Hébrard en master 3.



La pratique de la course à pied peut se combiner avec des moments sportifs conviviaux comme la participation de quatre équipes de l'ASR à l'EKIDEN sur le site du Zénith d'Auvergne. L'EKIDEN est une épreuve sportive qui demande à une équipe de six coureurs de réaliser un marathon en faisant chacun un morceau de l'épreuve. Ainsi deux équipes masculines, une équipe féminine et une équipe mixte ont relevé le défi le 29 octobre 2017. La période hivernale va maintenant laisser place à la saison de cross ainsi qu'aux trails.



Le dimanche 8 octobre 2017 avait lieu la VolcaNordique, organisée par trois clubs clermontois, dont l'AS Romagnat Athlétisme. Quarante-vingts marcheuses et marcheurs avaient répondu présent à cette première rencontre de Marche Nordique (MN) dans un cadre magnifique, entre le Panoramique des Dômes et le Golf des Volcans. Hormis une randonnée de 8,8 km, à laquelle plusieurs adhérents de l'ASR ont participé, il y avait également une épreuve chronométrée de 10,2 km. Cinq Romagnatois se sont affrontés aux équipes de Feyzin, Saint-Etienne et Brioude et notre marcheuse Jocelyne Houssier s'est distinguée en se classant 2<sup>ème</sup> V3F avec une moyenne de 7,4 km/h.



Après cette séance d'entraînement, le dimanche 22 octobre 2017, cinq participants étaient présents à Fontenay-sur-Eure où avait lieu le 3<sup>e</sup> Championnat de France de MN. Pour une première participation, leur prestation est très honorable et les 14 km d'un parcours exigeant ont été parcourus à une vitesse de 6,7 à 7,7 km/h. Les adhérents de l'AS Romagnat ont beaucoup progressé sur la technique du mouvement, reste à présent à améliorer la fréquence pour grimper dans le classement. Afin de ne pas dégrader la qualité du geste, il ne faudra pas confondre vitesse et précipitation. A n'en pas douter, ces résultats encourageants vont stimuler les autres marcheurs de notre club qui possèdent également une bonne technique mais hésitent encore à franchir le pas de la compétition.

## ASM ROMAGNAT RUGBY FÉMININ

Le club ASM Romagnat Rugby Féminin fait un excellent début de saison, même si les dirigeants et les joueuses espéraient mieux, les trois équipes jouent bien.

Chez les plus jeunes, les cadettes, qui sont l'avenir du club, se classent deuxième de leur poule de championnat de France fédéral à XV, avec trois victoires en trois matches. Le trio d'entraîneurs Juhate-Fedit-Porte a réussi à créer une belle émulation, et faire jouer toutes les filles ensemble. Cette année, dans cette catégorie, de nombreuses recrues sont venues rejoindre le club et contribuent toutes à ce bon résultat.

Chez les seniors, l'équipe de Top 8 qui s'était brillamment maintenue dans ce niveau de jeu, le plus haut en France, fait un bon début de saison. Après la cinquième journée de championnat, elle pointe à la sixième place de leur poule avec une victoire et quatre défaites. La victoire a été obtenue sur le pré Michel-Brun face à Bobigny, devant beaucoup de spectateurs et de supporters. Ce groupe sous les commandes techniques de Ribeyrolles et Scelzo est toujours en formation. Chez les seniors, plus d'une dizaine de recrues ont rejoint les rangs ainsi que des cadettes formées au club qui accèdent à la catégorie.



**ROMAGNAT  
RUGBY FEMININ**

Il faut donc pour les entraîneurs trouver la bonne solution pour créer une équipe et faire jouer ensemble des joueuses issues d'horizons différents.

L'équipe de fédérale 2, elle aussi, fait un bon début de saison sous la conduite de Mayot-Semonsut-Trottard : elle aligne les victoires, trois en trois matches. Un groupe qui doit aussi se transformer en équipe car constitué de quelques anciennes joueuses et de recrues. L'ambiance de jeu est bonne et, au fil des rencontres et des entraînements, toutes y trouvent leur place.

Le club a réussi le pari de la formation au fil des saisons, avec de nombreuses joueuses issues de la formation locale, ainsi que des entraîneurs qui sont d'anciennes joueuses, tout comme la présidente et quelques bénévoles dirigeants. Le club applique depuis des années la solidarité, l'engagement sur le terrain et dans les autres démarches. Un club qui a la saison dernière changé de dénomination mais qui joue toujours sur son terrain de Michel-Brun avec de fidèles supporters romagnatois qui répondent toujours présents pour le soutien. Des Romagnatoises et des Romagnatois, toujours présents derrière le club, dans les bons comme dans les mauvais moments pour soutenir toutes les équipes du club.





## ARCHER ROMAGNAT CLUB

L'Archer Romagnat Club est une association loi 1901. Ce club fut d'abord une section du FLEP de Romagnat, puis pris son envol en 1996 et intégra le jardin d'arc. Son principal objectif est la découverte, la pratique, le développement, la promotion du tir à l'arc amateur. Elle permet de pratiquer l'activité sarbacane en amateur de manière complémentaire. Les cours pour les enfants se déroulent les mercredis, tandis que les adultes s'initient au tir à l'arc les lundis et jeudis de 19 h à 20 h. Les archers ayant leur matériel peuvent également s'entraîner soit au jardin d'arc, soit à la Halle des Sports (le mardi à 20 h 30 et le vendredi de 17 h à 19 h). Tous les styles d'arc (longbow, barebow, classique et poulies) sont possibles au sein de notre club.



Notre club est affilié à l'Union Française des Œuvres Laiques d'Education Populaire (UFOLEP), fédération sportive agréée qui a pour devise « tous les sports pour tous et autrement ».

Depuis plusieurs années, le nombre de nos adhérents oscille entre 70 et 80 dont une vingtaine d'enfants. Notre saison 2016-2017 fut marquée par le titre de championne nationale UFOLEP de Monique Joseph, mise à l'honneur par la Ville de Romagnat lors de la journée « Essaie mon Sport » du 9 septembre 2017. De plus, cette saison marque un tournant au sein du club avec une labélisation Ecole de Tir via notre structure fédérative l'UFOLEP. Ce label « OR » obtenu est un gage de la qualité du matériel, des instal-



lations et de l'encadrement. Il montre que le club possède le socle des fondamentaux, qu'il est très actif, qu'il permet à ses adhérents de pratiquer différents types de tir et d'apprendre dans des conditions remarquables. Nous partageons bien volontiers cette distinction avec la ville de Romagnat qui met ses installations à notre disposition depuis de nombreuses années.

Les prochaines dates importantes au sein de notre club sont notre passage de badges hiver qui se déroulera le deuxième week-end de janvier, notre critérium départemental au mois de mars. Ce critérium se déroulera à la Halle des Sports et réunira des archers venant des différents clubs du département : Billom, Chauriat, Ménétrol, La Roche-Blanche, La Tour d'Auvergne, Pont-du-Château, Saint-Amant-Tallende, Saint-Beauzire, Saint-Dier d'Auvergne, Saurier et Viscomtat. Des archers de la Nièvre, du club de Saint-Benin-d'Azy, seront également présents. Environ cent-cinquante archers s'affronteront tout au long de la journée dans une ambiance studieusement sympathique. Si vous souhaitez voir comment se déroule ce type de manifestations, vous êtes les bienvenus...

Notre critérium départemental s'inscrit dans le championnat départemental UFOLEP Puy-de-Dôme. Cinq autres critères rythment la saison sportive : La Tour d'Auvergne, Saint-Beauzire, Pont-du-Château, Viscomtat et Ménétrol. Les deux derniers se déroulent en extérieur.

De plus, différents parcours 3D (Saint-Amant-Tallende, Billom et Chauriat) et différents challenges rythment également la saison.

L'Archer Romagnat Club tient également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour la préparation et le bon déroulement des différentes manifestations organisées par le club.



Si le tir à l'arc vous questionne ou vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : [archerromagnatclub@gmail.com](mailto:archerromagnatclub@gmail.com), soit directement par téléphone : Lionel le président (06 69 08 48 46) ou Emeline la secrétaire (06 50 71 03 33). Nous serions très



heureux de vous faire découvrir notre passion au cours d'une séance d'initiation... Si le plaisir et la découverte sont au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de la saison...



## CARACYCLE DU PUY GIROUX

La saison d'automne 2017 s'est déroulée sous de beaux auspices. De bonnes conditions ont permis d'éviter les annulations pour cause de mauvaise météo. De nouveaux petits cyclistes ont rejoint l'équipe du caracycle : dans le courage et la bonne humeur, les élèves de CP participent à l'expédition hebdomadaire sous les encouragements bienveillants des plus grands. De nouveaux accompagnateurs et bénévoles courageux et généreux ont rejoint l'association. Quelle belle énergie !

Le caracycle du puy Giroux achemine les enfants à vélo d'Opme à l'école Boris-Vian située à Saulzet-le-Chaud. Les conditions météorologiques permettent la circulation en septembre, octobre, mai et juin. Les trajets ont lieu les jeudis pour cette année scolaire. Le parcours est ouvert à tous les bénévoles qui le souhaitent, nous récupérons du matériel vélo enfant et cherchons toujours des réparateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

**Renseignements**  
[Caracycledupuygiroux@gmail.com](mailto:Caracycledupuygiroux@gmail.com)



## ROMAGNAT PÉTANQUE



**DEUX TITRES DE CHAMPIONS ET VICE-CHAMPIONS DU PUY-DE-DÔME POUR ROMAGNAT-PÉTANQUE**



Les pétanqueuses et pétanqueurs Romagnatois ont vécu une saison 2017 exceptionnelle, avec un titre de Champion du Puy-de-Dôme vétérans Elite et un autre en Seniors 2<sup>e</sup> division. Et comme si cela ne leur suffisait pas, ils se sont également octroyé les deux titres de vice-champions.

### **Le championnat des clubs seniors 2<sup>e</sup> division**

Les deux équipes romagnatoises se sont retrouvées en finale départementale et après une égalité parfaite ont dû se départager au tir de précision pour les titres. Les deux équipes évolueront en 1<sup>ère</sup> division l'année prochaine.

### **Le championnat des clubs vétérans**

Là-aussi, les deux équipes qui évoluent en catégorie Elite ont terminé premières de leur poule et après avoir éliminé Riom et Olliergues se sont retrouvées en finale pour remporter les titres tant convoités. Les deux équipes romagnatoises montent donc en Championnat Régional. En Coupe de France : l'équipe senior est parvenue jusqu'au 5<sup>e</sup> tour en s'inclinant de justesse face à Bellerive-sur-Allier.

### **Les autres compétitions**

Aux Eliminatoires du Championnat de France, les Romagnatois ont fait briller les couleurs locales. En promotion de ligue, une équipe s'est qualifiée pour le 2<sup>ème</sup> tour parvenant même jusqu'au 1/8<sup>ème</sup> de finale. En départemental, une équipe est arrivée en 1/4 de finale. En triplettes, doublettes et tête à tête, là-aussi les résultats ont été à la hauteur du club avec en particulier la doublette G. Provost et E. Castelao parvenue en 1/8<sup>e</sup> de finale. En Coupe du Puy-de-Dôme, trois équipes s'étaient qualifiées pour la finale départementale et au 2<sup>e</sup> tour, deux sont parvenues en 1/8<sup>ème</sup> et une en 1/2 finale. Récemment réuni, le nouveau bureau de Romagnat Pétanque, sous la houlette de sa Présidente Agnès Detruy, a reconduit l'ensemble des nombreuses manifestations sportives et extra-sportives pour la saison 2017/2018. Une équipe sera inscrite pour le Championnat des Clubs Féminin. Gageons que les bons résultats enregistrés cette année créeront une dynamique de succès pour la saison prochaine.

## ROMAGNAT TENNIS CLUB



**TOURNOI TMC HOMMES 4<sup>ÈME</sup> SÉRIE**



Du 8 au 10 Septembre 2017, le Romagnat Tennis Club a organisé son 1<sup>er</sup> TMC (Tournoi Multi Chance) masculin 4<sup>ème</sup> série. Avec 24 participants, 13 clubs représentés, 9 Romagnatois, et 52 matchs au total.

La victoire revient à Michel Lhéritier (30/1 - TC Ceyrat) contre Frédéric Chassagnon (30/2 - Romagnat TC) sur le score de 4/0 0/4 1/0 (10/8). Les Romagnatois ont brillé lors de ce tournoi avec Frédéric qui finit à la 2<sup>e</sup> place et David Rouel (30/1 - Romagnat TC) qui finit à la 3<sup>e</sup> place. Fort de ce succès, le club proposera une 2<sup>ème</sup> édition l'année prochaine.

Rendez-vous donc en septembre 2018 !

### **Nouveau site internet du RTC**

<https://www.romagnat-tennis.com>

Le Romagnat Tennis Club a mis en ligne son nouveau site internet en direct lors du pot d'accueil des nouveaux adhérents le jeudi 12 octobre 2017.



Beaucoup plus moderne et pratique, les internautes peuvent découvrir toutes les actualités du club, l'agenda des événements, notre structure, nos prestations, nos partenaires, les résultats de nos équipes et de nombreux liens utiles. Dès le premier mois le site a enregistré plus de 1000 visiteurs.

C'est donc une grande nouveauté pour la vie du club en cette rentrée 2017/2018.

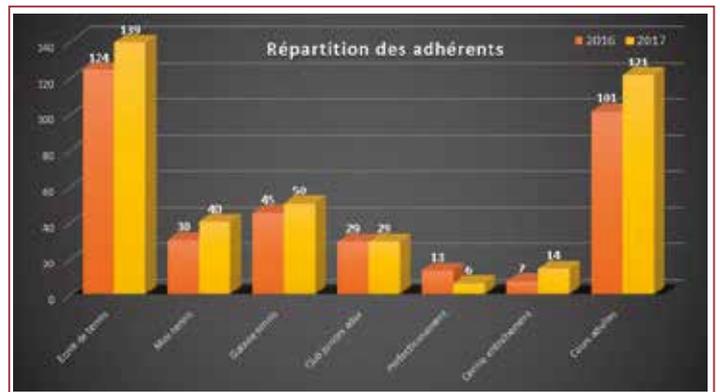
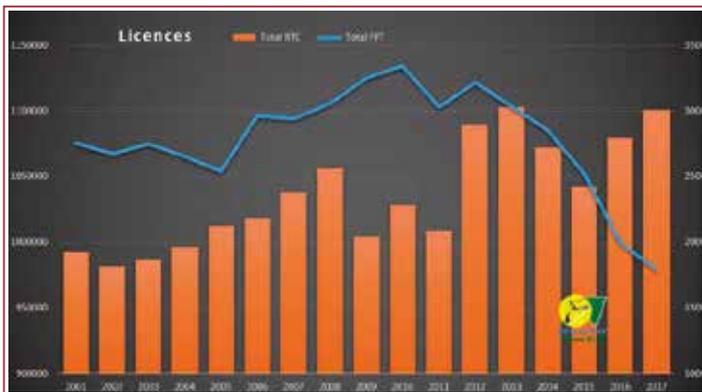
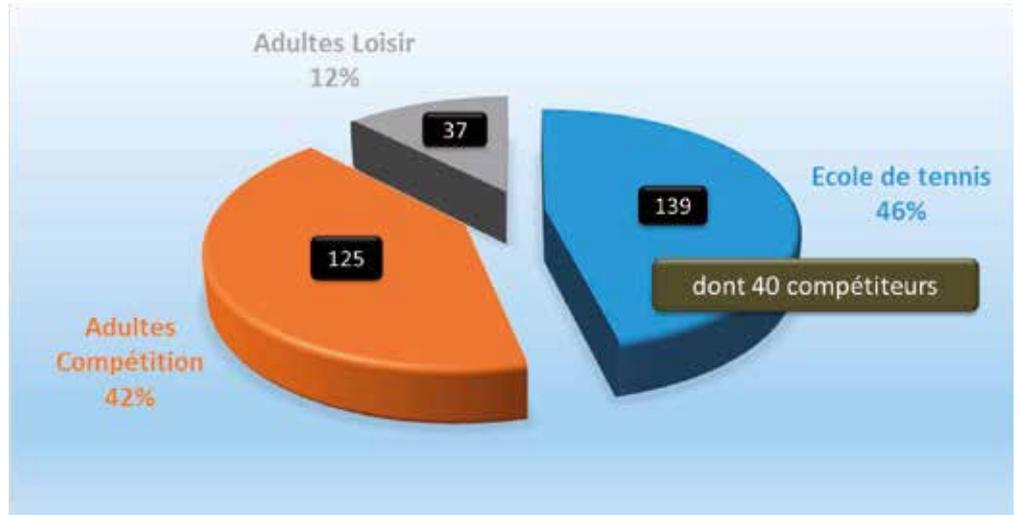
## LES CHIFFRES DU ROMAGNAT TENNIS CLUB SAISON 2017-2018

Alors que la Fédération Française de Tennis voit encore une fois son nombre de licenciés baisser de 2 %, le Romagnat Tennis Club continue sa progression puisque notre club enregistre une progression de 7 % en ce début de saison et dépasse la barre des 300 adhérents contre 282 l'année dernière à la même époque.

Le Romagnat Tennis club voit les effectifs de son école de tennis progresser de 12 %, avec 139 enfants de 3 à 17 ans, dont 47 filles et 92 garçons.

La section mini-tennis (3 à 6 ans) compte 40 enfants contre 30 la saison dernière, la galaxie tennis (7 à 11 ans) enregistre également une hausse de ses effectifs avec 50 enfants, et le club junior ados se stabilise avec 29 adhérents.

La team compétition jeune (centre de perfectionnement et d'entraînement) compte 20 enfants âgés de 8 à 16 ans. 162 adultes et étudiants viennent compléter nos effectifs, dont 125 pratiquent régulièrement la compétition et 37 adhérents en section loisir. Le tennis féminin se porte toujours très bien avec 38 % des effectifs (contre 30 % en moyenne sur l'ensemble des clubs français).



## PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N°97 est fixée au 15 mars 2018, pour une parution en mai 2018. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

Bonjour,

Opposition, nous avons avec la majorité, et c'est heureux, des différences de programmes, de points de vue mais pouvons néanmoins espérer être animés par la même volonté de servir l'intérêt général et développer au mieux Romagnat au sein de l'agglomération.

Dans un esprit de continuité républicaine nous aurions aimé pouvoir faire entendre nos propositions, faire profiter de nos expériences et participer aux réflexions de la majorité pour mener à bien des projets qui, malgré l'absence de programme, ont finalement vu le jour (même si plusieurs sont issus de réflexions entamées lors de mandats précédents et ont été dénaturés au passage)

Quelle déception que de constater qu'au fil des mois et des années il n'en a rien été !

Au mieux nous avons été informés, au pire nous avons découvert les projets dans « La Montagne » ou le bulletin municipal. Mais jamais nous n'avons été associés à la réflexion qui précède l'action (j'en entends qui se disent : c'est peut-être parce qu'il n'y a pas eu de réflexion...)

Et puis, il y a la mère de toutes les erreurs : le projet de réaménagement du site de l'ancien lycée professionnel.

Être élu c'est, au-delà de la gestion quotidienne, être en capacité de projeter sa commune à l'horizon des 10 à 15 prochaines années. En l'entendant afficher à plusieurs reprises l'objectif, louable, de stopper la baisse de la population romagnatoise et même de la faire augmenter jusqu'à 8500 habitants, nous avons pu penser, l'espace d'un instant, que la majorité actuelle s'inscrivait dans cette lignée.

Avec ces deux hectares dont la ville est propriétaire au centre de la commune, à proximité des services, commerces et transports en commun, la municipalité avait une occasion inespérée de construire un projet qui concrétise cette marche vers l'avenir tout en associant la population.

Mais être élu, c'est aussi savoir reconnaître ses limites. Penser l'aménagement de ce site en fonction de cet objectif de croissance de la population, malgré toute la bonne volonté d'élus et services municipaux, dépasse nos compétences. Pour nous, il est inexcusable de ne pas s'entourer de professionnels indispensables à la conduite de projets de cette envergure, de ne pas faire appel à l'expérience d'autres communes pour bâtir un projet appelé à transformer notre ville. L'équipe actuelle ne l'a pas jugé utile et nous nous retrouvons avec un projet terne, sans ambition, ne répondant pas aux enjeux de développement de Romagnat.

Un autre exemple, plus anecdotique, de l'incapacité de cette équipe d'avoir une vision globale.

► D'un côté le projet de réaménagement de la place François Mitterrand, de la place du Terrail et du début de la rue du Maréchal-Foch devant contribuer à rendre Romagnat plus agréable.

► De l'autre côté, celui de la réalité, l'installation sans concertation entre les élus, sans consultation du cabinet en charge du projet de réaménagement, de deux magnifiques containers à ordures devant l'église ce qui traduit sans aucun doute une nouvelle orientation de mise en valeur du patrimoine local!

On connaissait déjà les élus qui faisaient des promesses électorales et qui ne parvenaient pas toujours à les tenir. Romagnat innove avec des élus qui annoncent des objectifs (augmenter la population, mettre en valeur le patrimoine local) et réalisent des projets allant en sens inverse.

A mi-mandat, il serait temps que cette majorité sans étiquette se renomme majorité de l'incohérence.

Romagnat, Avec Vous

François Farret, Bernadette Roux, Jean-Claude Benay, Marie-Françoise Audet-Farret, François Ritrovato

Le 23 mars 2014, les Romagnatoises et les Romagnatois nous ont accordé leur confiance et nous ont demandé de prendre en charge l'avenir de notre ville, de nos quartiers. Ils nous ont choisis sur la base d'un programme qui s'appelle « AGIR ENSEMBLE », pour changer de cap et construire ensemble

**dans la juste mesure, sans idéologie politique de quelque bord que ce soit,  
avec liberté d'expression et d'action, dans le dialogue constructif  
et non pas dans la communication improductive :**

**C'EST L'ESPRIT QUI NOUS ANIME COLLECTIVEMENT DEPUIS 2014.**

Beaucoup d'entre vous étaient présents le 9 novembre dernier pour assister à la présentation du bilan mi-mandat, largement évoqué dans ce bulletin :

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS REMERCIE VIVEMENT !**

Nous sommes à mi-chemin du parcours, nous avons un bilan qui répond à nos engagements, des projets pour notre ville, un avenir qui s'offre à Romagnat :

**LE TRAVAIL CONTINUE, SOYONS À LA HAUTEUR  
DE CE QUE LES ROMAGNATOISES ET LES ROMAGNATOIS ATTENDENT DE NOUS.**

Le travail continue également pour les services municipaux qui ont fait preuve depuis trois ans de la réactivité et de l'adaptation que nécessitait notamment le passage à Clermont Auvergne Métropole.

\*\*\*\*\*

QUE 2018 SOIT UNE EXCELLENTE ANNEE POUR TOUS,  
Romagnatoises, Romagnatois, personnel communal,  
membres et bénévoles des associations,  
PLEINE DE SANTE, DE JOIE ET DE REUSSITE !

# Agenda

Janvier à mai  
2018\*

## JANVIER

**6 et 7 janvier** : salon des orchidées - salle Raynoird

**11 janvier** : vœux de la Municipalité aux partenaires - salle Raynoird

**14 janvier** : vide-dressing par le CSPC - salle Raynoird

**21 janvier** : galette dansante du CCAS - salle Raynoird

**27 janvier** : « Peau neuve » Lili Cross et Thierry Chazelle, saison culturelle - salle Raynoird

**31 janvier** : « Palmeras en la nieve », séance cinéma hispanique, saison culturelle - salle Raynoird

## FEVRIER

**9 février** : « l'Autre » puis « Comment va le monde », une soirée, deux spectacles, saison culturelle - salle Raynoird

**13 au 18 février** : exposition et animations sur la radio - galerie du Parc

**17 février** : brocante vintage autour des ondes - salle Jacques-Prévert

**18 février** : thé dansant FNACA - salle Raynoird

**25 février** : thé dansant - la pastourelle - salle Raynoird

## MARS

**4 mars** : loto de l'ASM Romagnat rugby féminin - salle Raynoird

**9 - 10 et 11 mars** : festival d'humour, saison culturelle - salle Raynoird

**9** : on n'est pas des chiens

**10** : cessez

**11** : on n'est pas là pour twister !

**17 mars** : concert de printemps Eveil Romagnatois - salle Raynoird

**19 mars** : cérémonie Journée Nationale Souvenir Victimes Guerre Afrique du Nord, dépôts de gerbes et vin d'honneur

**19 mars** : collecte de sang - salle Raynoird

**24 mars** : carnaval - Flep

**24 mars** : « En plein dans l'œil », saison culturelle - salle Raynoird

**27 mars** : séance « coups de cœur » festival du Court Métrage, saison culturelle - salle Raynoird

## AVRIL

**7 avril** : « Sauvons la soirée ?! », théâtre amateur, saison culturelle - salle Raynoird

**14 avril** : vide-grenier, Fête de la rue - salle Raynoird

**21 avril** : vide-grenier - Foyer Rural de Saulzet - Saulzet-le-Chaud

**29 avril** : Cérémonie Journée Nationale Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation - Dépôt de gerbe et vin d'honneur

**29 avril** : thé dansant CCAS - salle Raynoird

## MAI

**7 mai** : spectacle musical de l'école Louise-Michel - salle Raynoird

**8 mai** : cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, dépôts de gerbes et vin d'honneur

\*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

## HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79

Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Permanence des services techniques tous les jours

de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les

dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...)